

RAPPORT ANNUEL

2016

La **Fondation Ethos** regroupe plus de 220 caisses de pension et institutions suisses exonérées fiscalement. Créée en 1997, elle a pour but de promouvoir l'investissement socialement responsable et un environnement socio-économique stable et prospère.

La société **Ethos Services** assure des mandats de gestion et de conseil dans le domaine des investissements socialement responsables. Ethos Services propose des fonds de placement socialement responsables, des analyses d'assemblées générales d'actionnaires avec recommandations de vote, un programme de dialogue avec les entreprises ainsi que des ratings et analyses environnementales, sociales et de gouvernance des sociétés. Ethos Services appartient à la Fondation Ethos et à plusieurs membres de la Fondation.

L'association **Ethos Académie** est ouverte aux personnes privées qui souhaitent prendre part aux activités d'Ethos. Cette association sans but lucratif et exonérée fiscalement a été lancée en 2012 par la Fondation Ethos. Elle compte actuellement près de 200 membres. Ethos Académie réalise des activités de sensibilisation dans le domaine de l'investissement socialement responsable, notamment à travers la publication de news électroniques, l'organisation de conférences et débats, le soutien à l'exercice des droits de vote d'actionnaires ainsi que le financement d'études.

www.ethosfund.ch
www.ethosacademie.ch

Signatory of:
 **PRI** Principles for
Responsible
Investment

RAPPORT ANNUEL ETHOS 2016

Table des matières

MESSAGE.....	4
A. RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016	5
1. Fondation Ethos.....	7
1.1 Publications.....	7
1.1.1 Etude Ethos : Assemblées générales 2016, rémunérations et gouvernance des sociétés du SPI (octobre 2016).....	7
1.1.2 Ethos Engagement Paper : Changement climatique - Les attentes des investisseurs envers les entreprises (octobre 2016)	7
1.1.3 Lignes directrices de vote d’Ethos	7
1.2 Participation à des initiatives d’engagement collectif international	7
1.3 Participation à des regroupements d’actionnaires ou organismes actifs dans les domaines d’Ethos.....	9
1.4 Participation à des procédures de consultation.....	9
1.5 Engagement continu pour maintenir l’indépendance de Sika	10
2. Ethos Services	11
2.1 Fonds et mandats de gestion	12
2.2 Service d’analyse d’assemblées générales d’actionnaires.....	14
2.2.1 Lignes directrices de vote.....	14
2.2.2 Assemblées générales suisses	14
2.2.3 Assemblées générales non suisses	14
2.3 Dialogue avec les sociétés.....	16
2.3.1 Ethos Engagement Pool Suisse.....	16
2.3.2 Ethos Engagement Pool International	16
2.4 Analyses en lien avec des critères d’exclusion et des ratings ESG	18
2.4.1 Analyses environnementale, sociale et de gouvernance (ESG)	18
2.4.2 Filtre d’exclusions basées sur les produits et sur le comportement.....	18
2.4.3 Screening de portefeuille.....	18
B. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE.....	21
3. Fondation Ethos.....	22
3.1 Membres	22
3.2 Buts et structure.....	22
3.2.1 Buts	22
3.2.2 Assemblée générale.....	23
3.2.3 Codes et déclarations	23
3.3 Conseil de fondation	24
3.3.1 Composition	24
3.3.2 Activités.....	26
3.4 Direction et administration.....	26
3.4.1 Composition	26
3.4.2 Fonctionnement	27
3.5 Rapport de rémunération	27
3.5.1 Conseil de fondation.....	27
3.5.2 Direction	27
3.6 Participation	27
3.7 Organe de révision.....	27
3.8 Politique d'information	28
4. Ethos Services	29
4.1 But	29
4.2 Structure.....	29
4.2.1 Structure du capital.....	29
4.2.2 Assemblée générale.....	29

4.3	Conseil d'administration	30
4.3.1	Composition	30
4.3.2	Activités	31
4.4	Direction et administration	32
4.4.1	Composition	32
4.4.2	Fonctionnement	33
4.5	Rapport de rémunération	33
4.5.1	Conseil d'administration	33
4.5.2	Direction et collaborateurs	33
4.5.3	Organigramme d'Ethos Services au 31.12.2016	34
4.6	Participation	34
4.7	Organe de révision	34
4.8	Politique d'information	34
5.	Responsabilité environnementale et sociale	35
5.1	Responsabilité environnementale	35
5.2	Responsabilité sociale	35
5.3	Respect de la Charte de l'Association suisse des Institutions de prévoyance (ASIP)	36
C.	ÉTATS FINANCIERS 2016	37
6.	Résultats 2016	38
6.1	Comptes de la Fondation Ethos	38
6.2	Comptes d'Ethos Services	38
6.3	Comptes consolidés	39
7.	Comptes de la Fondation Ethos	40
8.	Comptes d'Ethos Services SA	45
9.	Comptes consolidés	51

MESSAGE

20 ans d'engagement

Vous l'aurez certainement remarqué sur la page de couverture de ce rapport annuel : le logo d'Ethos est complété par un grand « 20 ans ». C'est en effet en février 1997 que l'acte de création de la Fondation Ethos a été signé à Genève par deux caisses de pension, la Caisse de pension du canton de Genève et la Caisse paritaire des entreprises de la construction de Genève. Les représentants des institutions fondatrices ne se rendaient pas compte à quel point l'idée d'une fondation dédiée à l'investissement socialement responsable, créée par et pour des caisses de pension, allait marquer de son empreinte l'évolution du capitalisme fiduciaire en Suisse.

La devise du premier rapport annuel d'Ethos était « *en tant qu'investisseurs, nous construisons le monde de demain* ». Cela reste encore parfaitement d'actualité 20 ans plus tard : Mobiliser l'épargne retraite autour d'investissements socialement responsables permet non seulement de dégager une rentabilité de premier ordre, mais également de faire évoluer les entreprises vers une meilleure gouvernance et une plus grande responsabilité environnementale et sociale. Dans cet esprit, nous pouvons effectivement contribuer à construire le monde de demain.

La Fondation Ethos doit sa pérennité au soutien permanent de plus de 200 institutions de prévoyance et fondations d'utilité publique. Que ce soit à travers la souscription à nos fonds de placement, l'utilisation de nos recommandations de vote ou la participation au programme de dialogue avec les sociétés, leur contribution a été déterminante. Elle a permis à Ethos d'être à la fois différent et unique dans le paysage suisse de l'investissement socialement responsable. En souscrivant à nos produits, ces institutions nous donnent les moyens de pouvoir agir de manière indépendante. Ce point est crucial pour la crédibilité et l'avenir d'Ethos. Nous voulons continuer à être uniquement financés par les investisseurs et à pouvoir développer des produits novateurs.

Ouverture des fonds Ethos aux investisseurs privés

Depuis plusieurs années, de nombreux épargnants privés nous ont demandé de pouvoir également souscrire aux différents fonds de

placement proposés par Ethos aux investisseurs institutionnels. Depuis février 2017, ceci est possible : tous les fonds Ethos peuvent désormais être souscrits par les investisseurs privés aux mêmes conditions tarifaires que les institutionnels ! Il s'agit d'une importante étape pour la diffusion de l'approche Ethos de l'investissement socialement responsable, à savoir une gestion durable combinée à un exercice actif des droits d'actionnaire.

Ethos Engagement Pool : Extension à l'international

Le programme de dialogue avec les sociétés cotées en Suisse « Ethos Engagement Pool », lancé par Ethos il y a 13 ans, compte actuellement plus de 130 membres qui gèrent près de CHF 20 milliards d'actions suisses. Année après année, ce groupement d'investisseurs contribue au renforcement de la bonne gouvernance et de la responsabilité environnementale et sociale des sociétés concernées. Suite à ce succès, sous l'impulsion d'Ethos, plusieurs caisses de pension ont décidé d'étendre les activités de dialogue au niveau international. Il s'en est suivi en automne dernier le lancement de l'Ethos Engagement Pool International dont l'objectif est notamment de se joindre à des initiatives collectives lancées par des investisseurs institutionnels de différents pays.

A l'occasion du 20^{ème} anniversaire d'Ethos, nous tenons également à remercier très chaleureusement l'équipe des collaboratrices et collaborateurs d'Ethos pour le grand engagement dont ils font preuve quotidiennement. Leur fidélité et leur motivation sont indispensables pour qu'Ethos puisse poursuivre sa mission de promotion de l'investissement socialement responsable et de renforcement de la responsabilité sociale des entreprises.



Dominique Biedermann
Président



Vincent Kaufmann
Directeur

A. RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016

1. Fondation Ethos

Les activités de la Fondation Ethos ont contribué à promouvoir l'investissement socialement responsable et à favoriser un environnement socio-économique stable et prospère. Dans ce cadre, la Fondation a réalisé les activités suivantes durant l'année 2016 :

1.1 Publications

1.1.1 Etude Ethos : Assemblées générales 2016, rémunérations et gouvernance des sociétés du SPI (octobre 2016)

En 2016, Ethos a publié, pour la deuxième année consécutive, une large étude sur le gouvernement d'entreprises des sociétés suisses. Cette étude passe en revue les assemblées générales des 204 sociétés suisses incluses dans l'indice Swiss Performance Index (SPI) tenues en 2016. L'étude se penche également en détail sur les importants thèmes en matière de gouvernance que constituent la rémunération des instances dirigeantes, la composition du conseil d'administration ainsi que les droits des actionnaires.

L'étude contient une première partie présentant différentes statistiques générales et les constatations d'Ethos sur la gouvernance des sociétés suisses. Cette première partie est disponible gratuitement sur le site internet d'Ethos (www.ethosfund.ch). La deuxième partie de cette étude présente les données détaillées de chacune des sociétés analysées. Cette deuxième partie de l'étude est payante et peut être commandée auprès du secrétariat d'Ethos.

1.1.2 Ethos Engagement Paper : Changement climatique - Les attentes des investisseurs envers les entreprises (octobre 2016)

Ethos, en tant qu'investisseur à long terme, est très sensible aux enjeux liés au changement climatique. Cette problématique figure parmi les thèmes de dialogue d'Ethos depuis plusieurs années. Constatant que moins de la moitié des sociétés cotées en Suisse publient leurs émissions de gaz à effet de serre, et vu l'urgence de la problématique, la Fondation Ethos a publié dans un document de dialogue (« engagement paper ») les cinq principales attentes d'Ethos envers les entreprises sur la gestion des risques liés au changement climatique :

- Intégrer le changement climatique dans la stratégie de l'entreprise
- Mesurer son empreinte carbone
- Adopter des objectifs de réduction des émissions de GES
- Vérifier les données de manière indépendante
- Communiquer sur la stratégie adoptée

Ce document a été adressé aux présidents des 140 sociétés incluses dans l'univers d'engagement de l'Ethos Engagement Pool Suisse (voir page 16). Le document est également disponible gratuitement sur le site internet d'Ethos (www.ethosfund.ch).

1.1.3 Lignes directrices de vote d'Ethos

Les lignes directrices de vote et principes de gouvernement d'entreprise sont révisés annuellement pour pouvoir être adaptés aux derniers développements du cadre législatif et des règles de bonne pratique. L'édition 2017 a été publiée en décembre 2016. Cette 16^{ème} édition des lignes directrices prévoit plusieurs nouvelles règles en matière de bonne gouvernance. Parmi ces nouvelles exigences, on peut mentionner qu'Ethos ne pourra désormais plus accepter la présence de membres de la direction générale au sein des conseils d'administration des sociétés cotées suisses. Par ailleurs, à l'instar de la pratique au sein de l'Union européenne, la durée maximale du mandat de la société de révision est dorénavant fixée à 20 ans. De même, la décharge ne sera plus accordée aux instances dirigeantes lorsque la société est en situation de perte de capital ou de surendettement.

Les principales modifications par rapport à l'édition précédente sont présentées sur le site www.ethosfund.ch. Les lignes directrices de vote sont approuvées explicitement par le conseil de fondation d'Ethos.

1.2 Participation à des initiatives d'engagement collectif international

En 2016, Ethos Services a participé activement à huit initiatives d'engagement collectif international. Il s'agit des initiatives suivantes :

1. **Access to Medicine** : Appel des membres de l'initiative « Access to Medicine » aux

- compagnies pharmaceutiques les encourageant à participer au processus de collecte des données 2016 qui permet notamment d'établir l'indice « Access to Medicine ». Cet indice mesure la performance des 20 plus grandes sociétés pharmaceutiques mondiales dans l'amélioration de l'accès aux médicaments et à la santé dans les pays en voie de développement.
2. **Initiative « Pour des bourses plus durables - Sustainable Stock Exchanges (SSE) »** : Cette initiative veut encourager les places boursières à travers le monde à mettre en place des règles de reporting environnemental et social pour les sociétés cotées. A fin 2016, 62 bourses à travers le monde font partie des bourses-partenaires de l'initiative et s'engagent à demander un cadre minimal de reporting environnemental et social par les sociétés cotées. SIX Swiss Exchange n'y participe pas pour le moment, mais a lancé en 2016 une consultation demandant l'avis des différentes parties prenantes, notamment les investisseurs, sur l'utilité du rapport de durabilité. Ethos a répondu à la consultation en réitérant avec fermeté son avis que les sociétés cotées devraient publier un tel rapport.
 3. **Standard de reporting obligatoire** : Ethos a co-signé une lettre adressée à la présidente de la Securities Exchange Commission (SEC) demandant d'augmenter les exigences de reporting des sociétés cotées sur les risques matériels en termes de durabilité, afin de permettre aux investisseurs d'incorporer ces informations dans leur processus d'investissement et de voter en assemblée générale en connaissance de cause. Les investisseurs sont d'avis que les règles existantes de publication, appliquées par la SEC à ce jour, n'ont pas donné suffisamment d'informations aux investisseurs pour évaluer les risques significatifs auxquels les sociétés font face. La lettre a été co-signée par 45 grands investisseurs institutionnels.
 4. **Publication des paiements aux Etats par les sociétés extractives** : Ethos a co-signé une lettre adressée à la SEC aux USA pour soutenir l'application de la section 1504 du Dodd-Frank act (Transparence des paiements aux Etats par les industries extractives). En effet, sachant que les investisseurs ont intérêt à avoir des informations complètes et comparables dans tous les pays, il est important que les sociétés soient obligées d'appliquer les mêmes standards dans leur reporting et qu'elles ne puissent pas bénéficier d'exceptions.
 5. **Gestion de la chaîne des fournisseurs de l'industrie textile** : A l'occasion du troisième anniversaire de l'effondrement de l'usine Rana Plaza au Bangladesh, qui a tué 1'100 travailleurs et blessé 2'600 en avril 2013, 139 investisseurs institutionnels dont Ethos ont co-signé une déclaration. Celle-ci demande aux sociétés qui s'approvisionnent dans ce pays de donner les moyens aux fournisseurs de mettre en place des mesures de remédiation des lacunes de sécurité pour les travailleurs employés dans ces usines. Les investisseurs demandent également aux sociétés de permettre la création de comités d'entreprise dédiés à la santé et la sécurité au travail qui soient efficaces, pro-actifs et indépendants. Finalement, ils demandent de publier le nom de toutes les usines auprès desquelles ils s'approvisionnent, en commençant par le Bangladesh et d'améliorer les conditions financières des travailleurs en payant notamment des salaires suffisants pour vivre (« living wages »).
 6. **Déclaration d'investisseurs suite à l'incendie d'une usine d'emballage au Bangladesh (Tampaco Foils Factory)** : Suite à l'incendie d'une usine d'emballage au Bangladesh en septembre 2016 causant la mort de 34 personnes et blessant plus d'une cinquantaine d'autres, 67 investisseurs dont Ethos, représentant des actifs de USD 2'300 milliards, ont publié une déclaration demandant un renforcement de la qualité des audits dans les usines au Bangladesh. La déclaration a également été envoyée à deux clients importants de cette usine (Nestlé et British American Tobacco) leur demandant notamment l'indemnisation des victimes et de leurs familles.
 7. **Science based targets en matière de changement climatique** : Une coalition de 60 investisseurs a adressé une lettre à 106 sociétés américaines pour leur demander de fixer des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre compatibles aux exigences de la science. Ces objectifs visent à contenir le réchauffement climatique à moins de 2 degrés par rapport à la période préindustrielle. La lettre, coordonnée par l'Interfaith Center of Corporate Responsibility (ICCR), invite les sociétés visées à définir au plus vite leurs objectifs, à communiquer la méthodologie de calcul de ces objectifs, ainsi que le délai de leur mise en œuvre.
 8. **Financing Climate Change** : Cette initiative a été lancée en octobre 2014 par Boston Common Asset Management aux Etats-Unis et regroupe environ 70 signataires (investisseurs

institutionnels). Ces investisseurs ont écrit aux 50 plus grandes banques mondiales, dont UBS et Credit Suisse Group en leur demandant d'analyser très attentivement les prêts qu'elles accordent, afin de vérifier s'ils financent des projets qui contribuent à la réduction du risque climatique, en soutenant notamment les énergies renouvelables. Un premier rapport intitulé « Impact report » a été publié fin octobre 2015. Ce rapport présente les meilleures pratiques existantes et donne des pistes pour continuer le dialogue actionnarial avec les banques. En automne 2016, une nouvelle lettre a été envoyée aux mêmes 50 banques pour leur demander si elles avaient adapté leurs politiques de financement en tenant compte des bonnes pratiques mentionnées dans le rapport de 2015.

1.3 Participation à des regroupements d'actionnaires ou organismes actifs dans les domaines d'Ethos

Dans la mesure du possible, Ethos participe aux regroupements d'investisseurs permanents et aux organismes actifs dans les domaines d'activités d'Ethos. En 2016, Ethos était membre ou participait aux organismes et groupements suivants :

Suisse

- **Association pour l'économie sociale et solidaire (APRES)**
www.apres-ge.ch
 - **Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP)**
www.asip.ch
 - **Coalition en faveur de l'initiative pour des multinationales responsables**
www.initiative-multinationales.ch
 - **Liberté d'expression et Internet – Reporters sans frontières**
www.rsf.org
 - **Öbu (Réseau pour une économie durable)**
www.oebu.ch
 - **proFonds (Association faîtière suisse des fondations et des associations d'utilité publique)**
www.profonds.org
 - **Sustainable Finance Geneva**
www.sfgeneva.org
 - **Swisscleantech**
www.swisscleantech.ch
- **Swiss Sustainable Finance**
www.sustainablefinance.ch
 - **Transparency International Switzerland**
www.transparency.ch
- #### International
- **Access to Medicine Index**
www.accesstomedicineindex.org
 - **Association éthique et investissement**
www.ethinvest.asso.fr
 - **Association française de gouvernement d'entreprise (AFGE)**
www.afge-asso.org
 - **Carbon Disclosure Project (CDP)**
www.cdp.net
 - **Expert Corporate Governance Service (ECGS)**
www.ecgs.org
 - **Extractive Industries Transparency Initiative (EITI)**
www.eiti.org
 - **Forum Nachhaltige Geldanlagen (FNG)**
www.forum-ng.de
 - **Interfaith Center on Corporate Responsibility (ICCR)**
www.iccr.org
 - **International Corporate Governance Network (ICGN)**
www.icgn.org
 - **Montréal Carbon Pledge**
www.montrealpledge.org
 - **Principes pour l'investissement responsable**
www.unpri.org

1.4 Participation à des procédures de consultation

Au cours de l'exercice 2016, la fondation Ethos a participé aux consultations suivantes :

- **Consultation de la Bourse suisse sur la révision de la Directive Corporate Governance**

Dans le cadre de la consultation de la Bourse suisse (SIX Swiss Exchange) sur une révision de la Directive Corporate Governance (DCG), Ethos a notamment demandé qu'il soit obligatoire pour les émetteurs de publier un rapport de développement durable. La prise de position de la Fondation Ethos est publiée sur www.ethosfund.ch.

- **Consultation relative à la nécessité de légiférer en matière de droit de la révision et droit de la surveillance de révision**

Ethos a participé à une consultation du Département fédéral de justice et police sur la nécessité de légiférer en matière de droit de la révision et droit de la surveillance de la révision. Cette consultation fait notamment suite à la directive européenne en matière de révision qui impose de nouvelles normes sur l'indépendance des réviseurs. La prise de position de la Fondation Ethos est publiée sur www.ethosfund.ch.

1.5 Engagement continu pour maintenir l'indépendance de Sika

La Fondation Ethos soutient les membres indépendants du conseil d'administration pour préserver l'indépendance de Sika depuis l'annonce de la famille Burkard, en décembre 2014, de sa décision de vendre la société au concurrent Saint-Gobain. Cette société française veut racheter les actions privilégiées de la famille Burkard (17% du capital et 53% des droits de vote) avec une prime de 80% par rapport à la valorisation boursière.

L'engagement actionnarial de la Fondation Ethos en faveur du maintien de l'indépendance de la société Sika a été mené tout au long de 2016 et s'est retrouvé récompensé lorsqu'en octobre, le Tribunal de première instance du Canton de Zoug a rejeté la plainte de la famille Burkard qui oppose cette dernière au conseil d'administration de Sika. Ethos a décidé de maintenir son statut d'intervenant accessoire, obtenu en décembre 2015, dans le recours de la famille Burkard contre le droit du conseil d'administration de Sika de limiter les droits de vote de la famille pour les votes liés à la vente des actions à Saint-Gobain.

2. Ethos Services

La société Ethos Services propose les quatre types de produits suivants dans le domaine des investissements socialement responsables :

- **Fonds de placement et mandats de gestion**

L'ensemble des fonds appliquent une approche d'investissement socialement responsable. Depuis février 2017, tous les fonds sont également ouverts aux investisseurs privés.

- **Services d'analyses d'assemblées générales d'actionnaires**

Des recommandations de vote et une assistance administrative pour l'exercice des droits de vote sont proposées aux investisseurs.

- **Programmes de dialogue actionnarial :**

- l'Ethos Engagement Pool Suisse engage le dialogue avec les instances dirigeantes des sociétés cotées en Suisse ;
- l'Ethos Engagement Pool International, créé en octobre 2016 (voir page 16), engage le dialogue au niveau international, notamment sous forme de participation à des initiatives d'engagement collectif.

- **Analyses de durabilité**

Cette gamme de prestations inclut les screenings de portefeuille et de fonds d'investissement selon des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ainsi que les ratings et analyses ESG de sociétés ou émetteurs suisses et étrangers.

Les valeurs d'Ethos

- **Indépendance**
Ethos est une fondation de droit suisse qui est exclusivement financée par les investisseurs.
- **Professionnalisme**
Ethos dispose d'une excellente connaissance des sociétés suisses au vu du dialogue actionnarial mené tout au long de l'année.
- **Transparence**
Ethos publie sur internet son rapport annuel et ses comptes. En matière d'exercice des droits de vote, Ethos communique publiquement ses lignes directrices de vote et ses positions de vote.

Ethos en bref

Fondation Ethos

222 institutions membres au 31.12.2016

Ethos Services

Propriété de la Fondation Ethos et de plusieurs de ses membres

20 ans d'expérience de l'investissement socialement responsable :

- CHF 1.4 milliard d'actifs dans les fonds de placement et les mandats
- 1'000 analyses d'assemblées générales par an
- 2'000 analyses et ratings ESG par an

2.1 Fonds et mandats de gestion

Au 31.12.2016, Ethos Services conseillait CHF 1.4 milliard au travers de ses différents fonds de placement et mandats de gestion ISR. Pour chaque portefeuille sous gestion, Ethos Services a développé un processus d'investissement propre qui :

- Privilégie un horizon d'investissement et un actionariat à long terme dans les entreprises
- Intègre des critères environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance dans l'évaluation des sociétés, en complément de l'analyse classique
- Applique deux catégories de critères d'exclusion :
 - Exclusions liées aux produits des sociétés
Exclusion des sociétés qui réalisent plus de 5% de leur chiffre d'affaires dans l'un des secteurs suivants : armement, énergie nucléaire, tabac, organismes génétiquement modifiés dans le secteur agrochimie, jeux de hasard, pornographie et charbon.
 - Exclusions liées au comportement des sociétés
Exclusion des sociétés qui font l'objet d'une controverse grave en matière environnementale, sociale ou de gouvernance.

Les analyses environnementales, sociales et de gouvernance des sociétés cotées en Suisse sont effectuées entièrement par les analystes d'Ethos Services. Pour les analyses des sociétés cotées hors de Suisse, Ethos a accès aux données des consultants Sustainalytics, Reprisk, Trucost ainsi que des informations ESG Bloomberg.

A. Fonds de placement

Les fonds de placement conseillés par Ethos (voir ci-contre) géraient des avoirs de près de CHF 1'263 millions. Pour la gestion des fonds, Ethos collabore avec plusieurs partenaires bancaires.

Les différents fonds sont évalués quotidiennement. Les cours sont publiés sur www.ethosfund.ch, ainsi que dans les quotidiens « Le Temps » et « Neue Zürcher Zeitung ». Ethos publie des factsheets mensuelles sur www.ethosfund.ch.

Fonds de placement Ethos

Jusqu'au 6.2.2017, il s'agit d'un fonds de placement de droit suisse de la catégorie « Autres fonds en placements traditionnels » à compartiments, destinés à des investisseurs qualifiés au sens de l'art. 10 al. 3 et 4 de la loi fédérale sur les

placements collectifs de capitaux. A partir du 7.2.2017, le fonds a obtenu l'autorisation de la FINMA d'ouvrir l'ensemble des compartiments aux investisseurs privés également. Le gestionnaire est Pictet Asset Management et la société de direction de fonds est Pictet Funds SA. Ce fonds de placement avait des montants sous gestion de CHF 673 millions au 31.12.2016.

Fonds de placement Pictet-Ethos CH – Swiss Sustainable Equities

Ce fonds de placement de droit suisse administré par Pictet Funds est géré par Pictet Asset Management. Le fonds gérait CHF 128 millions au 31.12.2016 au sein de trois classes différentes, permettant chaque catégorie d'investisseur d'accéder au fonds.

Fonds de placement Vontobel Fund (CH)

Il s'agit d'un fonds de placement de droit suisse de la catégorie « Autres fonds en placements traditionnels » à compartiments, ouvert à tous les investisseurs. La banque dépositaire est Vontobel & Cie et le gestionnaire est Vontobel Asset Management. Le montant géré au 31.12.2016 était de CHF 383 millions au sein du compartiment Ethos Equities Swiss Mid & Small.

Fonds de fonds private equity durable

Ethos propose, en partenariat avec la société de gestion Unigestion, le fonds de fonds private equity « Unigestion – Ethos Environmental Sustainability », dont les investissements se concentrent dans les domaines liés aux énergies renouvelables, à l'efficacité énergétique, à la protection de l'environnement, ainsi qu'au marché des certificats de carbone. Au 31.12.2016, le fonds de fonds gérait CHF 79 millions.

Ce fonds est actuellement fermé aux nouveaux investisseurs.

B. Mandats de gestion

Pour les investisseurs institutionnels souhaitant investir avec une approche d'investissement socialement responsable (ISR) sans passer par l'un des fonds de placement existants, Ethos propose de mettre en place des solutions de mandats de gestion ou de conseil ISR discrétionnaire. Les mandats sont assurés en partenariat avec Pictet Asset Management. Leur valeur totale au 31.12.2016 s'est élevée à CHF 143 millions.

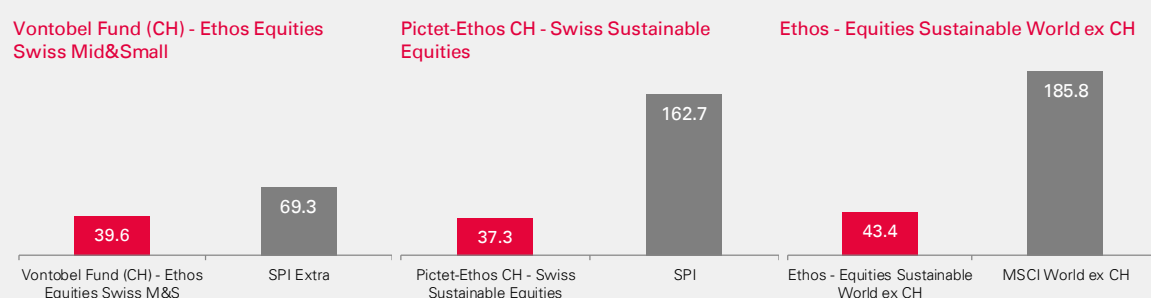
Fonds durables Ethos

En 2016 :

- Ethos a introduit un filtre carbone dans certains de ses fonds dont l'objectif est de sélectionner les sociétés qui sont les plus efficaces en matière d'intensité carbone dans leurs activités.
- Introduction d'un nouveau critère d'exclusion sectorielle lié à l'exploitation du charbon.
- Ethos a soumis à la FINMA une modification du contrat de fonds de l'ombrelle Ethos pour ouvrir l'ensemble des compartiments aux investisseurs privés. Ethos a obtenu l'approbation de la FINMA en février 2017.

Emissions CO₂e des fonds activement gérés en actions au 31.12.2016

Intensité carbone (tonnes CO₂e / MCHF chiffre d'affaires)



Performances 2016

	Investisseurs	VNI 31.12.16 (CHF)	Fortune 31.12.16 (CHF)	Performances annualisées		
				2016	3 ans	5 ans
Actions suisses - Gestion active						
Pictet-Ethos CH - Swiss Sustainable Equities-E dy	Qualifié	143.28	65 Mio.	-1.30%	6.14%	11.70%
Pictet-Ethos CH - Swiss Sustainable Equities-I dy	Tous ⁽¹⁾	143.28	7 Mio.	-1.30%	6.15%	n.a.
Pictet-Ethos CH - Swiss Sustainable Equities-P dy	Tous	143.28	56 Mio.	-1.65%	5.77%	11.32%
SPI				-1.41%	4.58%	10.91%
Vontobel Fund (CH) - Ethos Eq. Swiss Mid & Small - A	Tous	313.53	383 Mio.	10.94%	11.38%	16.37%
SPI Extra				8.50%	10.29%	14.29%
Actions internationales - Gestion active						
Ethos - Equities Sustainable World ex CH	Tous ⁽²⁾	117.00	50 Mio.	9.54%	n.a.	n.a.
MSCI World ex CH				9.62%	8.73%	12.36%
Actions - Gestion indicielle						
Ethos - Equities CH indexed, Corporate Governance - E	Tous ⁽²⁾	203.6	450 Mio.	-1.92%	4.16%	10.50%
SPI				-1.41%	4.58%	10.91%
Obligations						
Ethos - Bonds CHF - E	Tous ⁽²⁾	137.91	117 Mio.	1.19%	3.26%	2.48%
Swiss Bond Index AAA-BBB				1.32%	3.27%	2.53%
Ethos - Bonds International - E ⁽³⁾	Tous ⁽²⁾	91.28	57 Mio.	2.75%	1.97%	-0.41%
Gestion balancée						
Ethos - Sustainable Balanced 33	Tous ⁽²⁾	106.4	25 Mio.	2.41%	n.a.	n.a.
LPP25				2.64%	n.a.	n.a.
LPP40				3.40%	n.a.	n.a.

⁽¹⁾ Réserve aux investisseurs qualifiés ou aux investisseurs qui souscrivent un montant initial supérieur à CHF 1 million

⁽²⁾ Le fonds a obtenu l'autorisation de la FINMA en février 2017 d'ouvrir l'ensemble des compartiments aux investisseurs privés

⁽³⁾ Méthodologie d'investissement fondamentale, fonds non lié à un indice de référence

2.2 Service d'analyse d'assemblées générales d'actionnaires

Ethos Services propose aux investisseurs institutionnels l'analyse des assemblées générales d'actionnaires avec recommandations de vote pour l'ensemble des sociétés cotées en Suisse ainsi que les principales sociétés cotées hors de Suisse.

Les 20 ans d'expérience d'Ethos dans le domaine de la gouvernance et de l'analyse des assemblées générales permettent à Ethos de proposer un service de haute qualité pour répondre aux nouvelles exigences législatives de l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés cotées (ORAb), obligeant les caisses de pensions suisses à exercer leurs droits de vote pour les actions de sociétés cotées en Suisse détenues en direct.

Les clients d'Ethos disposent depuis janvier 2014 d'un accès à une plateforme électronique. Celle-ci leur permet notamment un accès facilité aux analyses et aux recommandations de vote d'Ethos, ainsi qu'aux principaux documents publiés par les sociétés en lien avec leur assemblée générale.

Il est à relever que la banque Raiffeisen Suisse a choisi Ethos pour l'assister dans l'exercice des droits de vote pour l'ensemble de ses portefeuilles en actions suisses. A ce sujet, Raiffeisen communique publiquement que ses fonds exercent leurs droits de vote systématiquement et conformément aux recommandations d'Ethos. C'est la raison pour laquelle il est considéré que les fonds Ethos et les fonds de Raiffeisen Suisse agissent de concert au sens de la Loi sur les bourses et le commerce des valeurs mobilières. Un avis a été rendu à ce sujet en octobre 2010 et a été publié dans le rapport annuel 2010 de l'instance de publicité des participations de SIX Swiss Exchange (Empfehlung V-02-10).

2.2.1 Lignes directrices de vote

L'ensemble des recommandations de vote formulées par Ethos Services se sont basées sur l'édition 2016 de ses lignes directrices de vote. Ces lignes directrices se fondent à la fois sur la Charte d'Ethos qui repose sur le concept de développement durable et sur les principaux codes de bonne pratique en matière de gouvernement d'entreprise. Etant donné que les lois et la pratique évoluent rapidement, les lignes directrices sont revues et adaptées chaque année.

Les éditions 2016 et 2017 comprennent notamment

tous les principes et les règles qu'applique Ethos en matière de gouvernance et de rémunérations suite à l'entrée en vigueur en janvier 2014 de l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés cotées (ORAb). Les lignes directrices de vote sont disponibles sur www.ethosfund.ch.

2.2.2 Assemblées générales suisses

Durant l'année 2016, Ethos a analysé l'ordre du jour de l'ensemble des sociétés comprises dans l'indice Swiss Performance Index, et voté lors de toutes les assemblées générales des sociétés cotées en Suisse comprises dans les différents fonds de placement d'Ethos. L'ensemble des positions de vote ont été définies conformément aux lignes directrices de vote d'Ethos.

Les positions de vote concernant les sociétés suisses sont publiées sur www.ethosfund.ch deux jours avant les assemblées générales. Une revue trimestrielle des positions adoptées par Ethos est communiquée sur le même site internet.

2.2.3 Assemblées générales non suisses

Ethos Services formule des recommandations de vote pour les sociétés comprises dans l'indice MSCI Europe ainsi que les 150 plus grandes sociétés nord-américaines et les 100 plus grandes sociétés de la zone Asie-Pacifique.

La plupart des analyses des assemblées générales étrangères ont été effectuées par les partenaires d'Ethos et font l'objet d'une vérification afin d'assurer le respect des lignes directrices de vote d'Ethos. L'approche par le biais d'un groupe de partenaires locaux permet de tenir compte des spécificités nationales, tout en respectant les règles fondamentales de bonne pratique en matière de gouvernance d'entreprise et en appliquant le concept de responsabilité sociale de l'entreprise.

Pour les sociétés européennes, les analyses ont été effectuées par les différents membres nationaux du réseau de consultants ECGS (Expert Corporate Governance Service) dont Ethos est le membre suisse. Les analyses des assemblées générales des sociétés basées en Amérique du Nord et dans la région Asie-Pacifique ont été effectuées en collaboration avec le consultant australien SIRIS (Sustainable Investment Research Institute).

Une revue trimestrielle des positions adoptées par Ethos est communiquée sur le site internet www.ethosfund.ch.

Service assemblées générales

Les atouts d'Ethos

- 20 ans d'expérience
- Transparence
- Indépendance
- Plateforme électronique
- Orienté à long terme

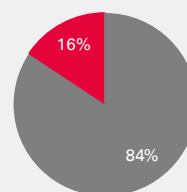
Large couverture d'analyses

- Cinq univers suisses (SPI, 100 plus grandes sociétés suisses, SMI Expanded, SLI, SMI)
- Achat à la pièce
- MSCI Europe
- MSCI North America (150 plus grandes sociétés)
- MSCI Asia Pacific (100 plus grandes sociétés)

Les positions de vote 2016 pour les sociétés suisses du SPI

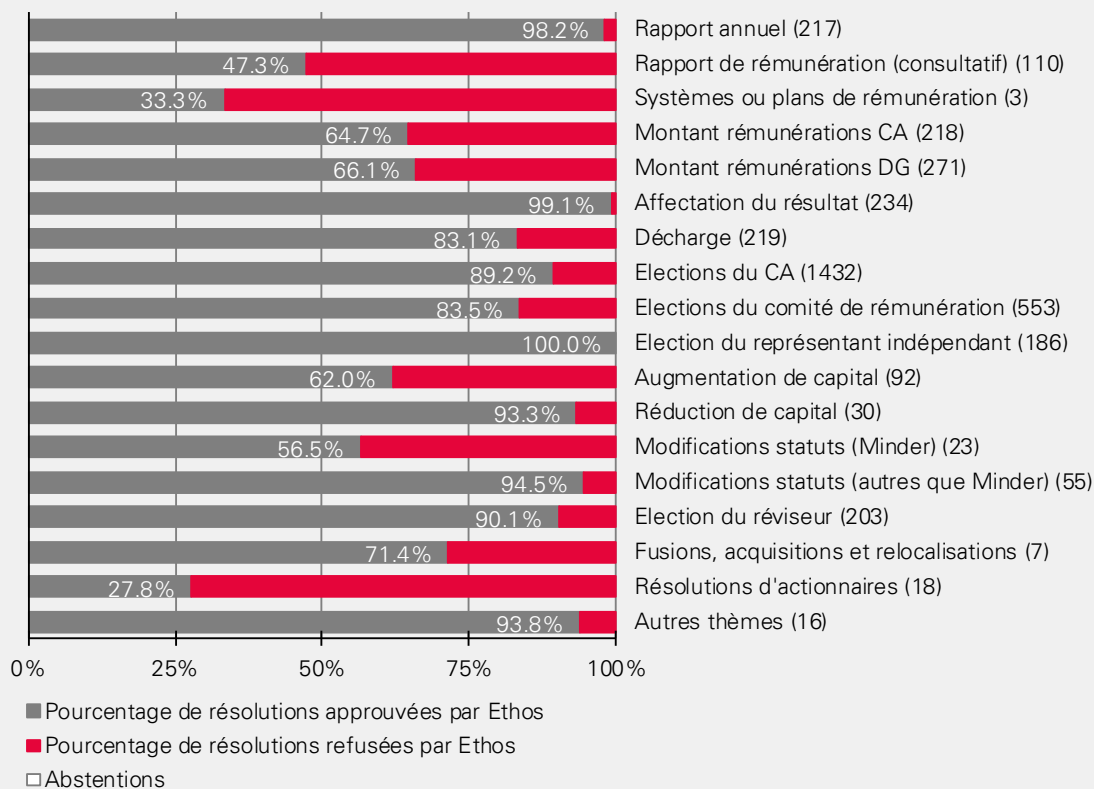
Nb d'analyses	Nb de résolutions analysées
217	3'887

Recommandations de vote Ethos



■ Pour ■ Contre □ Abstentions

Recommandations de vote par sujet



2.3 Dialogue avec les sociétés

Engager le dialogue avec les sociétés est une condition nécessaire pour tout investisseur à long terme guidé par le concept de développement durable. Le dialogue a pour but de sensibiliser les entreprises aux bonnes pratiques en matière de gouvernement d'entreprise et aux exigences du développement durable, afin d'entamer un processus d'amélioration. L'objectif est d'augmenter de manière durable la valeur de l'entreprise pour ses actionnaires, et parallèlement pour l'ensemble de ses parties prenantes.

2.3.1 Ethos Engagement Pool Suisse

Afin de permettre aux institutions suisses exonérées fiscalement, en particulier les caisses de pension suisses, d'engager le dialogue de manière conjointe, Ethos Services a lancé en 2004 l'Ethos Engagement Pool Suisse. Ce programme collectif de dialogue avec les sociétés suisses reçoit le mandat d'entreprendre, au nom de ses membres, un dialogue actif avec les entreprises cotées en Suisse. Au 31.12.2016, l'Ethos Engagement Pool Suisse comptait 129 membres (127 membres à fin 2015). La liste des institutions membres est communiquée sur www.ethosfund.ch.

En 2016, le dialogue a été mené avec les 140 plus grandes sociétés comprises dans l'indice SPI. Les principaux thèmes de dialogue ont été les suivants :

- **Gouvernement d'entreprise** : Composition et fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités, rémunérations des instances dirigeantes, donations politiques et philanthropiques, demandes de capital autorisé et conditionnel, clauses d'opting out / up, rotation de la société de révision.
- **Responsabilité environnementale et sociale** : Adoption et mise en œuvre de codes de conduite, renforcement du reporting environnemental et social, stratégie des entreprises face au changement climatique, prise en compte de la responsabilité environnementale et sociale tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

Le choix des thèmes est effectué annuellement par les membres de l'Ethos Engagement Pool Suisse. Le financement du pool est assuré exclusivement par ses membres ; la participation financière est fonction du montant détenu en actions suisses.

2.3.2 Ethos Engagement Pool International

Suite au succès du programme de dialogue avec les sociétés cotées en Suisse, six institutions de prévoyance suisses ont rejoint Ethos pour étendre ce dialogue aux sociétés cotées à l'étranger en créant, fin octobre 2016, l'Ethos Engagement Pool International. De nouveaux membres ont la possibilité d'adhérer à l'EEP International depuis janvier 2017. Le dialogue sur la gouvernance et la responsabilité sociale et environnementale est notamment engagé sous la forme de participation à des initiatives internationales d'engagement collectif.

En effet, Ethos Services assure une veille des initiatives d'engagement depuis de nombreuses années déjà, en particulier sur la plateforme électronique d'échange d'informations des Principes pour l'investissement responsable (PRI). Cela a amené la Fondation Ethos à participer en 2016 activement à huit initiatives d'engagement collectif international (voir point 1.2).

Leur regroupement au sein de l'EEP International permet aux investisseurs institutionnels de profiter du réseau international constitué d'investisseurs institutionnels ou de groupements d'investisseurs dont Ethos fait partie depuis de nombreuses années.

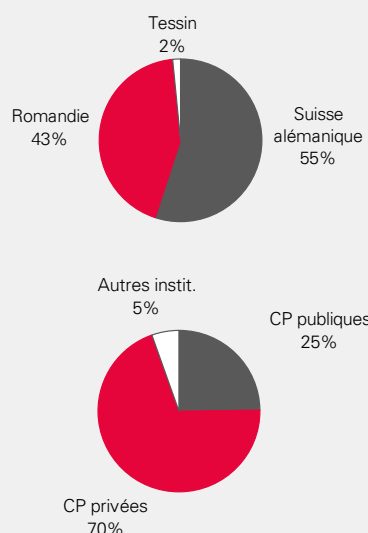
Les membres de l'EEP International bénéficient également d'un accès à la plateforme électronique d'Ethos qui contient, depuis 2016, des analyses ESG détaillées de l'ensemble des entreprises de l'indice MSCI World ex CH. Les membres de l'EEP International peuvent ainsi lier la composition de leur portefeuille avec les évaluations ESG d'Ethos et les différents engagements entrepris.

Ethos Engagement Pool Suisse

Evolution des membres



Répartition des membres



Thèmes de dialogue

Gouvernement d'entreprise

- Composition et fonctionnement du conseil d'administration
- Rémunérations des instances dirigeantes
- Donations politiques et philanthropiques
- Capital autorisé et conditionnel
- Clause d'opting out / up
- Rotation de la société de révision

Responsabilité environnementale et sociale

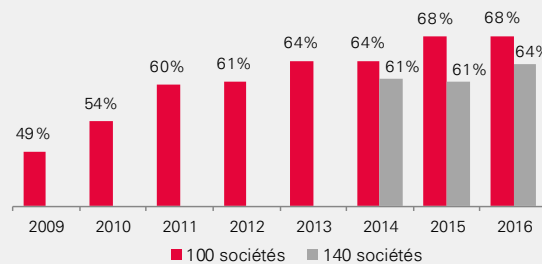
- Code de conduite
- Reporting environnemental et social
- Stratégie face au changement climatique
- Gestion durable de la chaîne d'approvisionnement

Dialogue avec les sociétés de l'EEP en 2016 :

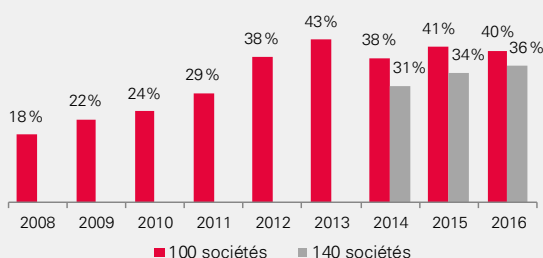
- 23 Visites
- 29 Conférences téléphoniques
- 138 Echanges écrits (emails / lettres)

Impact du dialogue (exemples)

Conseils d'administration suffisamment indépendants (au moins 50%)



Pourcentage de sociétés se fixant des objectifs de réduction des émissions de CO₂e



2.4 Analyses en lien avec des critères d'exclusion et des ratings ESG

Pour investir de manière socialement responsable, les investisseurs ont besoin de plus d'informations que les seules données financières. En particulier, les informations dans les domaines liés à la responsabilité environnementale et sociale, ainsi qu'à la gouvernance d'entreprise jouent un rôle clé.

A cet effet, Ethos Services propose aux investisseurs institutionnels diverses prestations en matière d'analyse extra-financière des sociétés comprises dans les indices SPI, SBI AAA-BBB, MSCI World ex CH ainsi que les 250 plus grandes entreprises de l'indice MSCI Emerging.

Depuis 2016, les analyses ESG d'Ethos sont disponibles par le biais de la plateforme électronique d'Ethos. Des rapports sur près de 1'800 sociétés sont désormais accessibles par les clients à tout moment. La plateforme permet aux clients de « charger » leur portefeuille sur la plateforme pour avoir un aperçu du positionnement de leur portefeuille en matière ESG et de son exposition aux exclusions liées aux produits ou aux sociétés controversées.

2.4.1 Analyses environnementale, sociale et de gouvernance (ESG)

La détermination des critères d'analyses et de leur pondération dépend de la bonne pratique en matière ESG, des enjeux sectoriels ainsi que de la pratique des différents marchés. L'analyse quantitative est accompagnée d'une analyse qualitative des produits de la société ainsi que de son exposition à des controverses sérieuses ou majeures.

Les analyses de durabilité des sociétés intègrent une évaluation environnementale, sociale et de gouvernance. La partie environnementale et sociale recouvre des thèmes aussi variés que la stratégie et le système de management environnemental, les employés et employées, la durabilité des produits, les droits humains, les fournisseurs et les relations avec la société civile. La dimension liée à la gouvernance comprend des sujets tels que la transparence, la structure du capital, la composition et le fonctionnement du conseil d'administration, le système de rémunération, les droits des actionnaires et l'éthique des affaires.

2.4.2 Filtre d'exclusions basées sur les produits et sur le comportement

Ethos Services effectue une analyse des sociétés pour vérifier si elles ne devraient pas être exclues d'un portefeuille durable. Cela pourrait par exemple

être le cas si une part significative du chiffre d'affaires est réalisée dans un secteur d'activité sensible (armement, tabac, nucléaire, organismes génétiquement modifiés, etc.).

Un autre facteur d'exclusion est lié à l'existence de controverses graves (violation des droits de l'Homme, atteinte majeure à l'environnement naturel, etc.).

2.4.3 Screening de portefeuille

Ethos Services effectue des screenings de portefeuilles existants, aussi bien en fonction de critères environnementaux, sociaux et de gouvernement d'entreprise prédéfinis, que de critères d'exclusion.

A ce titre, les investisseurs peuvent confier à Ethos un mandat d'analyse ESG de leur portefeuille. L'analyse se fait au niveau du portefeuille dans sa globalité ainsi qu'au niveau de chaque fonds de placement qui le compose.

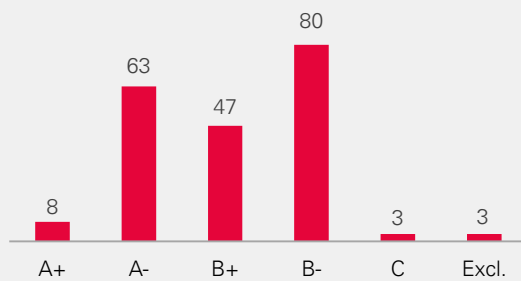
Analyses ESG de sociétés

Univers couvert par Ethos

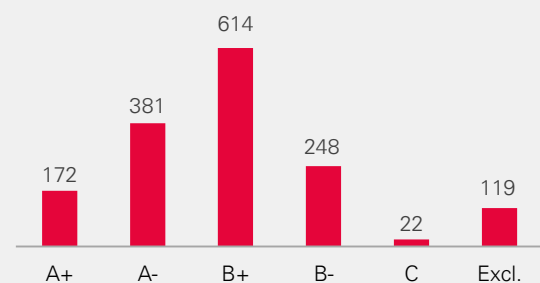
- Swiss Performance Index
- MSCI World ex CH
- MSCI Emerging top 250
- SBI AAA-BBB

Distribution des ratings ESG

SPI (204 sociétés analysées)



MSCI World ex CH (1'556 sociétés analysées)

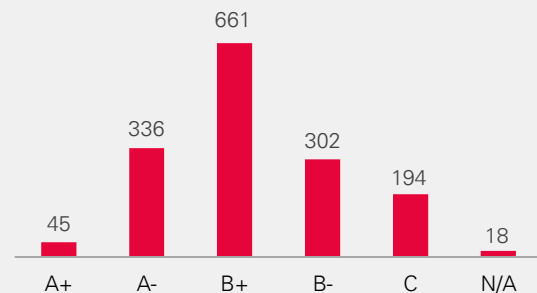


Distribution des ratings carbone

SPI (204 sociétés analysées)

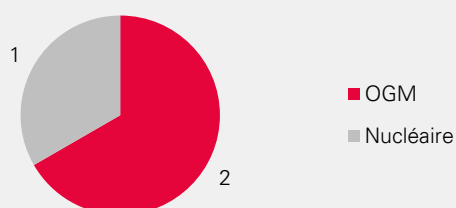


MSCI World ex CH (1'556 sociétés analysées)

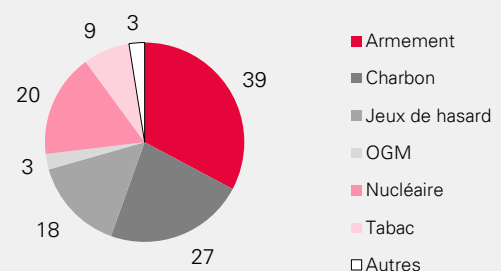


Nombre de sociétés sujettes à des exclusions liées aux produits

SPI (3 sociétés)



MSCI World ex CH (119 sociétés)



B. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

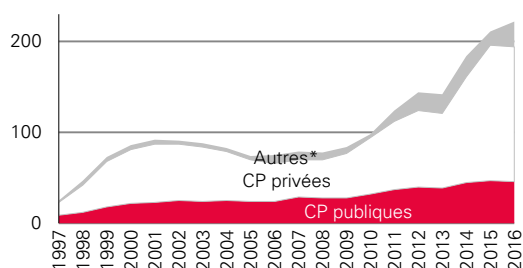
3. Fondation Ethos

3.1 Membres

Après deux années de forte croissance, notamment en raison de l'obligation de vote pour les institutions de prévoyance dès le 1.1.2015, le nombre de membres de la Fondation Ethos s'est stabilisé à 222 au 31.12.2016 (221 membres à fin 2015). En cours d'année, la Fondation a accueilli 9 nouvelles institutions. Il s'agit essentiellement de nouveaux membres de l'Ethos Engagement Pool et d'investisseurs dans les Fonds de placement Ethos. En parallèle, Ethos a vu la démission de 8 membres, dont 4 notamment à la suite de liquidations et fusions de caisses de pension.

La liste des membres est communiquée sur www.ethosfund.ch.

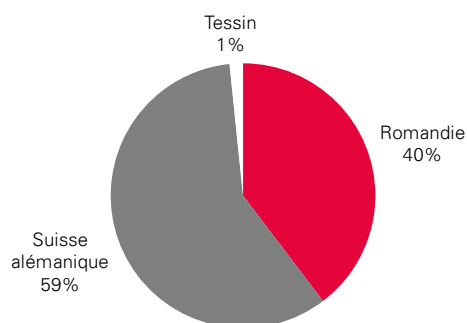
Evolution du nombre de membres depuis la création de la Fondation



* Autres institutions exonérées fiscalement

La répartition géographique des membres est la suivante :

Répartition des membres au 31.12.2016



Les conditions d'admission pour les nouveaux membres sont précisées dans les « Principes d'application pour l'adhésion de nouveaux membres » qui sont disponibles sur www.ethosfund.ch. Il s'agit notamment des conditions suivantes :

- Etre une institution de prévoyance en faveur du personnel domiciliée en Suisse, une fondation d'utilité publique ou une institution analogue.
- Etre exonérée de l'impôt fédéral direct et de l'impôt anticipé.
- Etre impliquée dans la réalisation du but de la Fondation Ethos, c'est-à-dire satisfaire au moins à l'une des trois conditions suivantes :
 - Avoir souscrit des parts de l'un des compartiments des différents fonds de placement conseillés par Ethos Services.
 - Etre cliente d'Ethos Services.
 - Contribuer financièrement à la réalisation du but de la Fondation Ethos.

3.2 Buts et structure

3.2.1 Buts

Ethos, Fondation suisse pour un développement durable, a été créée en 1997 à Genève par deux caisses de pension. Les statuts et le règlement d'organisation sont disponibles sur www.ethosfund.ch. La Fondation Ethos a les deux buts suivants :

1. Favoriser la prise en compte, dans les activités d'investissement, des principes du développement durable et des règles de bonne pratique en matière de gouvernement d'entreprise.
2. Promouvoir un environnement socio-économique stable et prospère, au bénéfice de la société civile dans son ensemble et qui préserve les intérêts des générations futures.

Ethos est une fondation soumise à la surveillance du Département fédéral de l'intérieur. Le conseil de fondation est l'organe suprême. L'assemblée générale de la Fondation Ethos dispose d'un rôle consultatif, elle est convoquée au moins une fois par année dans les six mois suivant la fin de

l'exercice. Ses compétences sont définies à l'article 11 des statuts de la Fondation Ethos.

3.2.2 Assemblée générale

Au cours de l'exercice 2016, l'assemblée générale ordinaire des membres de la Fondation Ethos s'est tenue le 2.6.2016.

A cette occasion, l'assemblée a notamment recommandé :

- d'approuver les comptes et le rapport annuel 2015 ;
- de réélire les membres non nommés par les fondatrices. L'assemblée générale a également pris connaissance de la nomination de M. Aldo Ferrari en tant que nouveau représentant de la CPPIC, l'une des deux caisses fondatrices ;
- d'approuver le rapport de rémunération des instances dirigeantes ;
- de réélire Deloitte SA comme société de révision pour un mandat d'une année.

A l'issue de la partie officielle, M. Aslak Skancke, représentant du comité d'éthique du Fonds de pension norvégien, a donné une conférence sur la politique en matière de critères d'exclusion du plus grand fonds souverain du monde. Son exposé a été suivi par une discussion avec le public.

3.2.3 Codes et déclarations

La Fondation Ethos est signataire des documents suivants :

- **Charte de l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP)**
www.asip.ch
- **Code suisse de bonnes pratiques pour le gouvernement d'entreprise**
www.economiesuisse.ch
- **Lignes directrices pour les investisseurs institutionnels en vue de l'exercice des droits sociaux dans les sociétés anonymes**
www.swissinvestorscode.ch
- **Montréal Carbon Pledge**
www.montrealpledge.org
- **Principes pour l'investissement responsable (PRI)**
www.unpri.org
- **UK Stewardship Code**
www.frc.org.uk

3.3 Conseil de fondation

3.3.1 Composition⁽¹⁾

Membre	Fonction	Année de naissance	Au conseil depuis	Bureau du Conseil	Comm. gov. d'entreprise ⁽²⁾
Dominique Biedermann	Président	1958	2015	Président	Membre
Jacques Zwahlen	Vice-président (depuis 2007)	1956	1997	Membre	Membre
Gisela Basler	Membre	1963	2014	-	-
Françoise Bruderer Thom	Membre	1962	2011	-	Membre
Aldo Ferrari ⁽³⁾	Membre	1962	2016	-	-
Jean-Louis Rimaz	Membre	1950	2014	-	-
Jean Rémy Roulet ⁽⁴⁾	Membre	1960	2007	-	-
Hanspeter Uster	Membre	1958	2009	-	Président

(1) Les membres du conseil de fondation sont élus par cooptation pour des mandats d'une année et sont rééligibles, conformément à l'article 8 des statuts. L'assemblée générale des membres formule des recommandations à ce sujet. Par ailleurs, les deux institutions fondatrices (CEPG et CPPIC) nomment chacune un représentant au conseil de fondation. Le conseil a formé un bureau et une commission de gouvernement d'entreprise.

(2) Dans le contexte de l'optimisation du fonctionnement des structures d'Ethos, la commission gouvernement d'entreprise a été dissoute le 7.12.2016. Ses compétences ont été transférées au conseil de fondation.

(3) Depuis le 2.6.2016.

(4) Jusqu'au 2.6.2016.



Dominique Biedermann
Président

Dominique Biedermann est président du conseil de fondation d'Ethos et du conseil d'administration d'Ethos Services depuis 2015. Auparavant, il a été le directeur de la Fondation Ethos depuis 1998 ainsi que de la société Ethos Services depuis sa création en 2000.

En 1989, Dominique Biedermann a obtenu le titre de docteur ès sciences économiques de l'Université de Genève. En 1991, il a rejoint la Caisse de prévoyance des enseignants de l'Instruction publique et des fonctionnaires de l'Administration du Canton de Genève (CIA) en tant que directeur adjoint, puis comme directeur de 1994 à 1998. A ce titre, il a participé en 1997 à la création de la Fondation Ethos.

Dominique Biedermann est membre du conseil d'administration de la Fédération des coopératives Migros depuis 2012. Il est également membre du conseil d'administration de la société Expert Corporate Governance Service (ECGS) à Londres, ainsi que du Comité d'éthique et de déontologie de l'Université de Genève. Il est régulièrement invité comme enseignant dans le domaine du gouvernement d'entreprise et des investissements socialement responsables, notamment à l'Université de Genève et à l'Institut für Finanzdienstleistung (IFZ) à Zoug. Il a été lauréat du prix 2012 de la Fondation Landis & Gyr pour son rôle de pionnier dans la mise en pratique des règles de gouvernement d'entreprise et des principes du développement durable dans la gestion de fortune. En 2013, l'Université de Fribourg a décerné à Dominique Biedermann le titre de docteur honoris causa pour son engagement dans l'adoption des pratiques de bonne gouvernance par les entreprises suisses, ainsi que son action en faveur de l'investissement socialement responsable. En 2015, il a obtenu le titre honorifique d'Alumnus de l'année de l'Université de Genève.



Jacques Zwahlen
Vice-président

Jacques Zwahlen est membre du conseil de fondation depuis 1997 et vice-président depuis 2007. Il a été représentant de la Caisse de pensions des anciens collaborateurs de Charles Veillon SA jusqu'à sa dissolution le 1.12.2016.

Jacques Zwahlen est licencié en droit de l'Université de Lausanne et diplômé de l'Institut universitaire d'études du développement de Genève. Il a dirigé la société Charles Veillon SA de 1994 à 2004, puis Veillon immobilière SA jusqu'en 2007. Actuellement, il est conseiller en fondations et associations. Il est président de la Fondation du Théâtre de l'Arsenic à Lausanne.

Jusqu'au premier semestre 2015, Jacques Zwahlen a été membre de la Commission de placement de la GBUV (Gestion des biens universitaires vaudois) et secrétaire général de l'association des directeurs des établissements scolaires vaudois (ADESOV). En outre, il a été membre de l'Assemblée constituante vaudoise de 1999 à 2002 et du comité de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVC) de 1998 à 2006.



Gisela Basler

Gisela Basler siège au conseil de fondation depuis 2014 en tant que représentante de Comunitas, Fondation de prévoyance de l'association des communes suisses.

Gisela Basler a effectué des études de droit et est avocate. Elle est également titulaire du diplôme de gérante de caisse de pensions. Elle a été directrice de la fondation de prévoyance Comunitas de 2008 à septembre 2016. Auparavant elle a assumé diverses fonctions dirigeantes au sein de la Direction de la police et des affaires militaires du canton de Berne. Elle a aussi été pendant de nombreuses années déléguée du personnel au sein de la Commission administrative de la Caisse de pension bernoise, ainsi que membre de la Commission cantonale bernoise de conciliation contre les discriminations dans les rapports de travail.

Françoise
Bruderer Thom

Françoise Bruderer Thom siège au conseil de fondation depuis 2011 en tant que représentante de la Caisse de pensions Poste. Depuis 2012, elle est également membre du comité de l'association Ethos Académie en tant que représentante de la Fondation Ethos.

Françoise Bruderer Thom est titulaire d'une licence en sciences économiques de l'Université de Lausanne et d'une licence en droit de l'Université de Berne. Depuis 2007, elle est directrice de la Caisse de pensions Poste. En 2009, elle a également été pendant sept mois directrice ad interim de la caisse de pension de Swisscom « comPlan ». De 2001 à 2007, Françoise Bruderer Thom a été directrice de la caisse d'assurance du corps enseignant bernois. Auparavant, elle a notamment été directrice de la chancellerie du Tribunal fédéral des assurances à Lucerne et collaboratrice juridique de l'ombudsman de l'assurance-maladie. Françoise Bruderer Thom est membre du conseil des deux fondations d'investissement immobilières Testina et Turidomus ainsi que membre du conseil de fondation de UBS Investment foundation 3 (infrastructure).

Aldo Ferrari
(depuis le 2.6.2016)

Aldo Ferrari siège au conseil de fondation d'Ethos depuis le 2.6.2016 en tant que représentant de l'une des deux caisses fondatrices, la Caisse Paritaire de Prévoyance de l'Industrie et de la Construction (CPPIC).

Aldo Ferrari est titulaire du Brevet fédéral de spécialiste en assurances sociales. Il est membre du Comité directeur du syndicat Unia à Berne depuis 2011 et vice-président depuis 2012. Auparavant, il a été responsable régional du syndicat Unia pour le canton de Vaud de 2005 à 2010 et Secrétaire syndical et responsable régional du Syndicat Industrie & Bâtiment pour le canton de Vaud de 1996 à 2004.

Depuis 2012, Aldo Ferrari est membre de la Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle (CHSPP). Il est président du conseil de fondation de la CIEPP (Caisse Inter-Entreprises de Prévoyance professionnelle) et du conseil de fondation de la Caisse de pension d'Unia. Aldo Ferrari est également vice-président de la Fondation RESOR et de la Fondation Proparis ainsi que membre du conseil de la Fondation 2^{ème} pilier swissstaffing, de la Caisse de pension de l'Union syndicale suisse (USS) et de la Fondation FAR.



Jean-Louis Rimaz

Jean-Louis Rimaz siège au conseil de fondation depuis 2014 en tant que représentant de l'une des deux caisses fondatrices, la Caisse de pension de l'Etat de Genève (CPEG). Il représente également la CPEG à l'Ethos Engagement Pool.

Jean-Louis Rimaz, diplômé en biologie, a été enseignant au secondaire à Genève jusqu'en 2013, ainsi que formateur en didactique de la biologie à l'Institut de formation des maîtres de l'enseignement secondaire (IFMES). Il a représenté le personnel au comité de la CIA jusqu'en décembre 2013. Il en a été le président ou le vice-président depuis septembre 2006. Il a siégé pour la CIA aux conseils d'administration de Logement Social Romand (LSR SA) et de Fongit Seed Invest (FSI SA). Il a aussi été mandataire de la CIA pour les contacts avec les Principes pour l'Investissement Responsable (PRI).

Jean Rémy Roulet
(jusqu'au 2.6.2016)

Jean Rémy Roulet a siégé au conseil de fondation de 2007 au 2.6.2016 en tant que représentant de l'une des deux caisses fondatrices, la Caisse Paritaire de Prévoyance de l'Industrie et de la Construction (CPPIC).

Licencié HEC de l'Université de Lausanne, Jean Rémy Roulet occupe depuis 2001 la fonction de directeur des caisses de compensation et de pension de l'industrie de la construction à Genève. Depuis mai 2016, il est président de l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP). Il est également président du conseil de la Fondation Renaissance PME. Auparavant, Jean Rémy Roulet a occupé différentes fonctions au sein de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Genève. Il a également présidé le Groupement des Institutions de Prévoyance (GIP).



Hanspeter Uster

Hanspeter Uster siège au conseil de fondation en tant que membre indépendant depuis 2009. Depuis 2012, il est également vice-président du comité de l'association Ethos Académie en tant que représentant de la Fondation Ethos.

Hanspeter Uster a été conseiller d'Etat à Zoug et directeur du département de la sécurité de 1991 à 2006. De 1985 à 1990, il a travaillé comme avocat et notaire indépendant dans le canton de Zoug. De 2007 à 2013, Hanspeter Uster a dirigé le centre de compétence de criminalité économique à Lucerne. Depuis 2007, il est président du conseil de fondation de l'Institut suisse de police. Il est membre de la commission d'expert pour la surveillance du ministère public de Bâle Campagne depuis 2011. Depuis le 1^{er} janvier 2013, Hanspeter Uster est membre de l'Autorité de surveillance du Ministère public de la Confédération. Il dirige également divers projets dans le domaine de la justice et de la sécurité. En 2015, l'Université de Berne a décerné à Hanspeter Uster le titre de docteur honoris causa pour son engagement en faveur de l'égalité de droit et de l'Etat de droit ainsi que pour ses contributions dans le domaine de l'assurance qualité des organes de police et de justice. De 2000 à 2016, Hanspeter Uster a été président de la Gesellschaft für ethische Fragen (GEF).

3.3.2 Activités

Le tableau ci-contre présente le nombre de séances du conseil de fondation, du bureau du conseil et de la commission gouvernement d'entreprise (Com. GE) ainsi que la participation individuelle aux séances de chacun des membres.

Tout au long de l'année, le conseil de fondation a régulièrement été informé par la direction de l'évolution des activités. La séance stratégique annuelle, tenue conjointement avec le conseil d'administration d'Ethos Services, a mené une réflexion sur les orientations stratégiques à moyen et long terme de la Fondation Ethos et de la société Ethos Services. Les deux conseils d'Ethos ont notamment défini les bases du nouveau business plan 2017-2021.

Participations aux séances			
Membres	Conseil	Bureau	Com. GE
Gisela Basler	6	-	-
Dominique Biedermann ⁽⁵⁾	6	8	1
Françoise Bruderer Thom ⁽⁵⁾	6	1 ⁽⁴⁾	1
Aldo Ferrari ⁽¹⁾	3	-	-
Jean-Louis Rimaz	6	-	-
Jean Rémy Roulet ⁽²⁾	2	-	-
Hanspeter Uster ⁽⁵⁾	6	1 ⁽⁴⁾	-
Jacques Zwahlen ⁽⁵⁾	6	8	1
Total de séances	6 ⁽³⁾	8	1

(1) Depuis le 2.6.2016.
(2) Jusqu'au 2.6.2016.
(3) Dont une séance de deux jours tenue conjointement avec le conseil d'administration d'Ethos Services.
(4) A participé à une séance des Bureaux en tant qu'invité(e).
(5) A également participé aux séances du groupe de travail ad hoc « Organisation d'Ethos ».

3.4 Direction et administration

3.4.1 Composition

La direction de la fondation Ethos est assurée par un directeur. Le directeur assiste aux séances du bureau du conseil de fondation avec voix consultative.



Vincent Kaufmann
Directeur

Vincent Kaufmann (1980) est directeur de la Fondation Ethos et de la société Ethos Services depuis 2015. Il a été membre de la direction d'Ethos Services depuis 2011 responsable en particulier de la gestion de fortune, et directeur adjoint depuis 2013. Il a rejoint Ethos en 2004 comme analyste corporate governance, puis successivement comme senior analyst et deputy head of corporate governance. Il participe également aux activités de dialogue dans le domaine de la gouvernance d'entreprise avec d'importantes sociétés cotées suisses. Depuis 2014, il siège au Conseil de surveillance du consultant Proxinvest SAS à Paris en tant que représentant de l'actionnaire Ethos Services SA.

Après un master en gestion d'entreprise de l'Université de Genève en 2004, Vincent Kaufmann a obtenu en 2009 le diplôme fédéral d'expert en finance et controlling. Son mémoire de master était consacré aux enjeux et applications des bonnes pratiques en gouvernement d'entreprise en Suisse. Parallèlement à ses études, il a été président de la « Junior Entreprise Genève » et a mené différents mandats dans ce cadre.

3.4.2 Fonctionnement

L'administration de la Fondation Ethos est assurée, sur mandat, par le secrétariat d'Ethos Services SA. La Fondation Ethos lui verse CHF 36'000 par année pour les frais administratifs et de loyer. Par ailleurs, Ethos Services SA a le droit d'utiliser la marque « Ethos » contre un montant forfaitaire calculé en pourcentage du chiffre d'affaires réalisé en lien avec la marque, soit CHF 153'186 en 2016. Au vu de l'augmentation du rayonnement de la Fondation Ethos, les administrations fiscales ont approuvé une hausse de ce taux de 2.5% à 3% pour la période de 2016 à 2020.

3.5 Rapport de rémunération

3.5.1 Conseil de fondation

Les honoraires du conseil de fondation d'Ethos ont été fixés par lui-même. Le rapport de rémunération fait l'objet d'un vote consultatif à l'assemblée générale de la fondation.

Le président du conseil de fondation reçoit une rémunération forfaitaire de CHF 30'000 par année pour les tâches effectuées dans le cadre de sa fonction. Il est simultanément président du conseil d'administration d'Ethos Services, charge pour laquelle il reçoit une rémunération séparée (voir 4.5.1). La charge de travail cumulée de président du conseil de fondation Ethos et de président du conseil d'administration d'Ethos Services est estimée en 2016 à un taux d'activité de 50% d'un plein temps.

Les autres membres du conseil de fondation d'Ethos reçoivent un forfait annuel de CHF 3'000 ainsi qu'une rémunération par séance à laquelle ils participent. Cette rémunération est fonction de la durée de la séance :

- Séance < 3 heures : CHF 500
- Séance de 3 à 5 heures : CHF 750
- Séance > 5 heures : CHF 1'000

Le vice-président du conseil de fondation reçoit une indemnité supplémentaire de CHF 3'000 par an et le président de la commission gouvernement d'entreprise de CHF 1'500.

Honoraires versés au conseil de fondation en 2016		
Membres		Honoraires
Gisela Basler ⁽³⁾	CHF	9'000
Dominique Biedermann ⁽⁴⁾	CHF	30'000
Françoise Bruderer Thom ⁽³⁾	CHF	11'000
Aldo Ferrari ⁽¹⁾	CHF	4'250
Jean-Louis Rimaz	CHF	8'500
Jean Rémy Roulet ⁽²⁾	CHF	3'500
Hanspeter Uster	CHF	10'500
Jacques Zwahlen	CHF	20'000
Total	CHF	96'750
⁽¹⁾ Depuis le 2.6.2016.		
⁽²⁾ Jusqu'au 2.6.2016.		
⁽³⁾ Les honoraires ont été versés à l'institution dont le membre du conseil est le représentant.		
⁽⁴⁾ D. Biedermann a également reçu d'Ethos Services CHF 120'000 en tant que président du conseil d'administration.		

3.5.2 Direction

Le directeur de la Fondation Ethos a un contrat de travail avec Ethos Services et est rémunéré par cette dernière (voir 4.5.2).

3.6 Participation

La Fondation Ethos possède la majorité du capital de la société Ethos Services dont le siège est à Genève (voir point 4). De ce fait, le rapport annuel de la Fondation Ethos comprend également les comptes d'Ethos Services ainsi que les comptes consolidés du groupe.

Par ailleurs, la Fondation Ethos détient un portefeuille comprenant en principe une action de chaque société comprise dans l'indice boursier suisse SPI. Ces titres permettent à la Fondation Ethos de représenter d'autres actionnaires pour l'exercice des droits de vote en assemblée générale. Les titres sont comptabilisés à la valeur la plus basse entre la valeur d'acquisition et la valeur boursière. Au 31.12.2016, la valeur du portefeuille était de CHF 80'139 (valeur boursière = CHF 152'116).

3.7 Organe de révision

La révision des comptes de la Fondation Ethos, de la société Ethos Services ainsi que des comptes consolidés est assurée par Deloitte. L'organe de révision a un mandat annuel.

Pour l'exercice 2016, les honoraires de révision se sont élevés à CHF 2'000 pour les comptes de la Fondation Ethos, à CHF 14'000 pour les comptes d'Ethos Services et à CHF 4'000 pour les comptes consolidés. Deloitte a également assuré le mandat de contrôler le respect par Ethos Services de la « Directive pour la distribution de placements collectifs de capitaux » de la SFAMA.

3.8 Politique d'information

Les différents documents officiels sont disponibles sur www.ethosfund.ch ainsi que sur demande auprès du secrétariat de la Fondation Ethos :

Siège

Place de Cornavin 2, Case postale, 1211 Genève 1
T +41 (0)22 716 15 55 ; F +41 (0)22 716 15 56

Bureau de Zurich

Gessnerallee 32, 8001 Zurich
(jusqu'au 14.2.2017)
Bellerivestrasse 3, 8008 Zurich
(à partir du 15.2.2017)
T +41 (0)44 421 41 11; F +41 (0)44 421 41 12

4. Ethos Services

4.1 But

La société Ethos Services a été créée sous forme de société anonyme en juin 2000. Elle assure l'ensemble des activités d'investissement et de conseil du groupe Ethos. Elle est spécialisée dans le domaine des investissements socialement responsables. Les différents types de produits proposés par Ethos Services sont présentés dans le chapitre 2 ci-dessus.

Ethos Services intègre dans toutes ses activités le concept de développement durable et les principes de la Charte de la Fondation Ethos. Ses prestations s'adressent à la fois à des clients institutionnels et privés, suisses et étrangers.

Ethos Services bénéficie du statut distributeur de placements collectifs de capitaux. Ce statut nécessite un contrôle annuel qui est effectué depuis 2014 par Deloitte.

4.2 Structure

4.2.1 Structure du capital

Au 31.12.2016, Ethos Services disposait d'un capital nominal de CHF 1'436'000 réparti en 1'436 actions d'une valeur nominale de CHF 1'000. Le capital était détenu à 69.64% par la Fondation Ethos, et à 30.36% par 16 membres et un ancien membre de la Fondation (voir liste des actionnaires ci-contre).

Pour assurer le développement des activités d'Ethos Services, une augmentation de capital de 436 actions d'une valeur nominale de CHF 1'000 a été effectuée avec droits préférentiels de souscriptions en 2014. Cette augmentation de capital a été effectuée à partir d'un capital autorisé d'un maximum de 499 actions d'une valeur nominale totale de CHF 499'000. Le capital autorisé résiduel de 63 actions d'une valeur nominale totale de CHF 63'000 a expiré le 4.3.2016. Il n'a pas été renouvelé.

Actionnaires d'Ethos Services SA au 31.12.2016			
	Institution	Ville	Pourcentage
1	Fondation Ethos	Genève	69.64%
2	Pensionskasse Post	Berne	6.96%
3	Retraites Populaires	Lausanne	6.96%
4	Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève CPEG	Genève	6.96%
5	Pensionskasse Bühler AG Uzwil	Uzwil	2.09%
6	Luzerner Pensionskasse	Lucerne	1.39%
7	Stiftung Abendrot	Bâle	1.39%
8	Caisse paritaire de prévoyance de l'industrie et de la construction (CPPIC)	Genève	1.04%
9	Gebäudeversicherung Luzern	Lucerne	0.70%
10	Pensionskasse der Gemeinde Weinfelden	Weinfelden	0.70%
11	Pensionskasse Stadt Romanshorn	Romanshorn	0.70%
12	Fondation de prévoyance NODE LPP	Genève	0.35%
13	Fondation rurale de prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité	Lausanne	0.35%
14	Prosperita Stiftung für die berufliche Vorsorge	Berne	0.35%
15	Fonds cantonal de compensation de l'assurance maternité	Genève	0.14%
16	Fonds cantonal de compensation des allocations familiales	Genève	0.14%
17	Caisse de pensions du personnel de Naef & Cie SA	Genève	0.07%
18	terre des hommes schweiz (Sektion deutsche Schweiz)	Bâle	0.07%
Total			100%

4.2.2 Assemblée générale

L'assemblée générale ordinaire a eu lieu le 2.6.2016. Les comptes, le rapport annuel et la décharge du conseil d'administration ont été acceptés. Les six membres du conseil d'administration ont été réélus pour un mandat d'une année. Le Conseil a ensuite reconduit Dominique Biedermann dans sa fonction de président et Claude-Victor Comte a été renommé vice-président.

A l'issue de la partie officielle de l'assemblée générale, M. Aslak Skancke, représentant du comité d'éthique du Fonds de pension norvégien, a donné une conférence sur la politique en matière de critères d'exclusion du plus grand fonds souverain du monde. Son exposé a été suivi par une discussion avec le public.

4.3 Conseil d'administration

4.3.1 Composition⁽¹⁾

Membre	Fonction	Année de naissance	Au conseil depuis	Bureau du Conseil	Comité d'audit	Comité de gestion
Dominique Biedermann	Président	1958	2015	Président	-	Membre
Claude-Victor Comte	Vice-Président (depuis 2007)	1946	2006 ⁽²⁾	Membre	Membre	-
Philippe Doffey	Membre	1960	2012	-	Membre	-
Monika Roth	Membre	1951	2007	-	Présidente	-
René Sieber	Membre	1955	2002	-	-	Président
Konrad Wüest	Membre	1960	2015	-	-	Membre

⁽¹⁾ Les membres du conseil d'administration sont élus par l'assemblée générale pour des mandats d'une année, renouvelables. Le conseil d'administration a formé un bureau du conseil, un comité de gestion et un comité d'audit.

⁽²⁾ A été membre du conseil de fondation d'Ethos de 1999 à 2006.

Dominique Biedermann
Président

Voir Curriculum vitae sous 3.3.1



Claude-Victor Comte
Vice-président

Claude-Victor Comte est membre du conseil d'administration depuis 2006 et vice-président depuis 2007. Auparavant il a été membre du conseil de fondation d'Ethos de 1999 à 2006.

Juriste de formation, Claude-Victor Comte a été directeur de la Caisse de prévoyance CIA de 1998 à 2012. Auparavant, il a occupé diverses fonctions au sein de l'Administration du Canton de Genève, en particulier celle de directeur général adjoint de l'action sociale. Il a également été professeur et expert pour les examens de brevet et diplôme fédéral en assurances sociales. En 2006, il a été nommé par le Conseil fédéral membre de la Commission fédérale d'experts pour le financement des caisses publiques. Il a également été membre actif de plusieurs organismes de sécurité sociale au niveau international, en particulier du comité d'éthique de La Poste française, du Comité Médicis et de l'Association européenne des institutions de prévoyance.

Depuis 2012, Claude-Victor Comte exerce une activité d'indépendant dans les domaines de conseils et expertises. Il est vice-président du conseil de fondation de la Caisse de retraite de l'Orchestre de la Suisse romande, de la Fondation de la Cité universitaire de Genève et de la nouvelle Cité Bleue. Par ailleurs, il est très actif dans plusieurs associations suisses, culturelles, sociales et humanitaires.



Philippe Doffey

Philippe Doffey est membre du conseil d'administration d'Ethos Services depuis 2012 en tant que représentant de Retraites Populaires à Lausanne.

Philippe Doffey est titulaire d'une licence HEC mention gestion d'entreprise de l'Université de Lausanne et d'un MBA de la Western Washington University aux Etats-Unis. Il a rejoint les Retraites Populaires en 1998, institution au sein de laquelle il a assuré diverses fonctions de direction, en particulier celle de responsable de la division marketing et conseil, avant d'être nommé Directeur général en 2013. Auparavant, il a occupé diverses fonctions de gestion de projet, consulting et vente dans le secteur informatique.

Philippe Doffey est président d'Economie Région Lausanne (ERL). Il est également administrateur de la compagnie d'assurances sur la vie Forces Vives SA et trésorier de la Fondation Toms Pauli. En 2016, il a obtenu le Certificat d'administrateur de l'Académie des Administrateurs (ACAD).



Monika Roth

Monika Roth est membre indépendant du conseil d'administration d'Ethos Services depuis 2007.

Monika Roth est docteur en droit de l'Université de Bâle et avocate, ainsi que professeur à la Hochschule Luzern (Wirtschaft) et responsable du diplôme de formation continue (DAS) « Compliance Management » de l'Institut für Finanzdienstleistungen à Zoug.

Depuis 1998, Monika Roth est partenaire du cabinet d'avocat roth schwarz roth et de la société de consultants Roth The Matchmakers (Binningen). Elle est également vice-présidente au tribunal pénal du canton de Bâle-Campagne et membre du conseil d'administration de kmuOnline AG (Oberwil). Depuis 2014, elle est membre du comité de conformité du Fonds national suisse. Par ailleurs, Monika Roth est auteur de plusieurs ouvrages de référence dans le domaine du gouvernement d'entreprise, de la compliance et du droit des marchés financiers.



René Sieber

René Sieber est membre du conseil d'administration d'Ethos Services depuis 2002.

René Sieber est docteur ès sciences économiques et sociales de l'Université de Genève. Il est directeur-fondateur et vice-président de Dynagest SA, une société d'asset management spécialisée dans la gestion obligataire et la gestion quantitative, créée en 1993. Auparavant, il a été en charge dès 1987 de l'analyse macroéconomique et de la stratégie de placement obligataire auprès d'Unigestion SA où il a aussi assumé dès 1990 la responsabilité du service de gestion des comptes institutionnels.

Actuellement, René Sieber est aussi président de Dynamic Asset Management Company (Luxembourg) S.A., une société de gestion de fonds de placement, filiale de Dynagest SA. De 1988 à 2016, il a également été chargé de cours en finance à l'Université de Genève où il est co-directeur du certificat de formation continue (CAS) en gestion quantitative de portefeuille. Enfin il est depuis 1991 chargé de cours auprès du Centre de Formation des Professionnels de l'investissement (AZEK).



Konrad Wüest

Konrad Wüest est membre du conseil d'administration d'Ethos Services depuis 2015 comme représentant de la Caisse de pension de la ville de Lucerne.

Konrad Wüest a effectué des études d'histoire et d'économie à l'Université de Berne. Il a également suivi l'International Bankers School du Credit Suisse à New York ainsi que l'International Executive Programme de l'INSEAD à Fontainebleau (France). Konrad Wüest est Directeur et responsable des investissements de la Caisse de pension de la ville de Lucerne (Pensionskasse Stadt Luzern) depuis 2006. De 1994 à 2006, il a assumé différentes fonctions de direction dans le conseil et la gestion de portefeuille au sein de Credit Suisse Lucerne. Auparavant, il a été en charge des activités de conseil en investissement notamment auprès de Crédit Suisse Gibraltar.

4.3.2 Activités

Le tableau ci-contre présente le nombre de séances du conseil d'administration, du bureau du conseil, du comité de gestion, du comité d'audit ainsi que la participation individuelle aux séances de chacun des membres.

Tout au long de l'année, le conseil d'administration a régulièrement été informé par la direction de l'évolution des activités. La séance stratégique annuelle, tenue conjointement avec le conseil de fondation d'Ethos, a conduit à mener une réflexion sur les orientations stratégiques à moyen et long terme de la Fondation Ethos et de la société Ethos Services. Les deux conseils d'Ethos ont notamment défini les bases du nouveau business plan 2017-2021.

Participations aux séances

Membres	Conseil	Bureau	Com. gestion	Com. d'audit
Dominique Biedermann ⁽²⁾	6	8	3	-
Claude-Victor Comte ⁽²⁾	6	8	-	2
Philippe Doffey ⁽²⁾	5	-	-	2
Monika Roth	5	-	-	2
René Sieber	6	-	3	-
Konrad Wüest	6	-	3	-
Total	6⁽¹⁾	8	3	2

⁽¹⁾ Dont une séance de deux jours tenue conjointement avec le conseil de fondation d'Ethos.

⁽²⁾ A également participé aux séances du groupe de travail ad hoc « Organisation d'Ethos ».

4.4 Direction et administration

4.4.1 Composition

La direction d'Ethos Services est composée d'un directeur et de trois membres. Le directeur préside la direction dont les décisions sont prises à la majorité des voix. Le directeur assiste aux séances du bureau du conseil d'administration avec voix consultative.

Vincent Kaufmann
Directeur

Voir Curriculum vitae sous 3.4.1



Yola Biedermann
Head of Corporate
Governance &
Responsible Investment

Yola Biedermann (1958) a été engagée chez Ethos en 1999. Elle est membre de la direction d'Ethos Services depuis 2011 et dirige l'équipe des analystes en gouvernance d'entreprise et durabilité. A ce titre, elle est chargée de la supervision des analyses des assemblées générales d'actionnaires, de l'actualisation régulière des lignes directrices de vote, ainsi que de différentes études spécifiques. Elle est également responsable des activités de dialogue avec les sociétés dans les domaines de la gouvernance et de la responsabilité environnementale et sociale. Depuis juin 2015, elle dirige aussi les activités d'investissement socialement responsable.

Yola Biedermann a obtenu le titre de docteur ès sciences économiques de l'Université de Genève. Avant de rejoindre Ethos, Yola Biedermann a été active plusieurs années comme économiste au Service de la planification hospitalière du Canton de Genève, puis a poursuivi sa carrière comme professeur d'économie, notamment à la Haute Ecole de Gestion de Genève.

Yola Biedermann a également été membre pendant plusieurs années du conseil d'administration de la banque Raiffeisen Arve et Lac à Genève.



Anthony Gloor
Head of Corporate
Services

Anthony Gloor (1981) a rejoint Ethos en 2015 en tant que Head of Corporate Services, membre de la Direction. Il est responsable de l'administration générale, des budgets et de la comptabilité, des publications et des instruments de communication, du développement et de la maintenance des infrastructures informatiques, ainsi que du système de contrôle interne et de la compliance aux normes. En parallèle de sa fonction chez Ethos, il est professeur vacataire à la Haute Ecole de Gestion de Genève (HES-SO) pour le cours « Gouvernance, risque et compliance ».

Anthony Gloor est titulaire d'un master en systèmes d'information et de communication de l'Université de Genève, avec spécialisation en gestion d'entreprise. Il dispose également du diplôme d'auditeur de systèmes d'information décerné par l'ISACA (Information Systems Audit and Control Association) et du certificat en management et contrôle du risque de l'IIA (Institute of Internal Auditors). Avant de rejoindre Ethos, il a été actif pendant 10 ans au sein du cabinet d'audit Deloitte en Suisse romande, en particulier en tant que directeur adjoint depuis 2012. Dans ce cadre, il a mené de nombreuses missions d'audit et de conseil en gestion des risques et a été responsable de la formation pour les départements « conseils » au niveau suisse.



Michael Spalding
Head of Client Relations

Michael Spalding (1967) est membre de la direction d'Ethos Services depuis 2011, responsable des relations avec les membres et les clients d'Ethos. Il a été engagé en 2010 en qualité de senior relationship manager auprès du bureau d'Ethos à Zurich.

Michael Spalding est économiste d'entreprise, diplômé de la Haute Ecole de Gestion de Zurich (HWW). Il est également titulaire du diplôme d'analyste CIIA (Certified International Investment Analyst).

De 1987 à 1996, Michael Spalding a occupé différentes fonctions au sein du Credit Suisse. De 1996 à 2001, Michael Spalding a travaillé chez Swiss Re auprès du service clients, en charge des compagnies d'assurance basées en Amérique latine. Il a également été directeur adjoint du centre de formation de Swiss Re pour l'Amérique latine et de son développement. A partir de 2001, il a assuré la fonction de Relationship Manager pour la clientèle institutionnelle suisse, successivement auprès du Credit Suisse et de Lombard Odier Darier Hentsch.

4.4.2 Fonctionnement

La direction assure la responsabilité de l'administration d'Ethos Services. Au 31.12.2016, la société occupait 17 collaboratrices et collaborateurs (6 femmes et 11 hommes) pour 16.4 postes de travail à plein temps (16 personnes et 15.8 postes au 31.12.2015). Deux collaborateurs temporaires et deux stagiaires ont été engagés pendant la période des assemblées générales d'actionnaires pour renforcer l'équipe d'analystes.

4.5 Rapport de rémunération

4.5.1 Conseil d'administration

Les honoraires du conseil d'administration d'Ethos Services ont été fixés par lui-même. Ils ont fait l'objet d'un vote consultatif lors de l'assemblée générale ordinaire de la société.

Le président du conseil d'administration reçoit une rémunération forfaitaire de CHF 120'000 par année pour les tâches effectuées dans le cadre de sa fonction. Il est simultanément président de la Fondation Ethos, charge pour laquelle il reçoit une rémunération séparée (voir 3.5.1). La charge de travail cumulée de président du conseil d'administration d'Ethos Services et de président du conseil de fondation Ethos est estimée en 2016 à un taux d'activité de 50% d'un plein temps.

Les autres membres du conseil d'administration d'Ethos Services reçoivent un montant forfaitaire de CHF 6'000 par année, ainsi qu'une rémunération par séance à laquelle ils participent. Celle-ci est fonction de la durée de la séance :

- Séance < 3 heures : CHF 500
- Séance de 3 à 5 heures : CHF 750
- Séance > 5 heures : CHF 1'000

Le vice-président du conseil d'administration reçoit une indemnité supplémentaire de CHF 3'000 par an et les présidents des comités de CHF 1'500.

Honoraires versés au conseil d'administration en 2016

Membres	Honoraires	
Dominique Biedermann ⁽¹⁾	CHF	120'000
Claude-Victor Comte	CHF	23'750
Philippe Doffey	CHF	13'000
Monika Roth ⁽²⁾	CHF	15'000
René Sieber	CHF	15'000
Konrad Wüest	CHF	14'250
Total	CHF	201'000

(1) Dominique Biedermann a également reçu CHF 30'000 de la Fondation Ethos en tant que président du conseil de fondation.

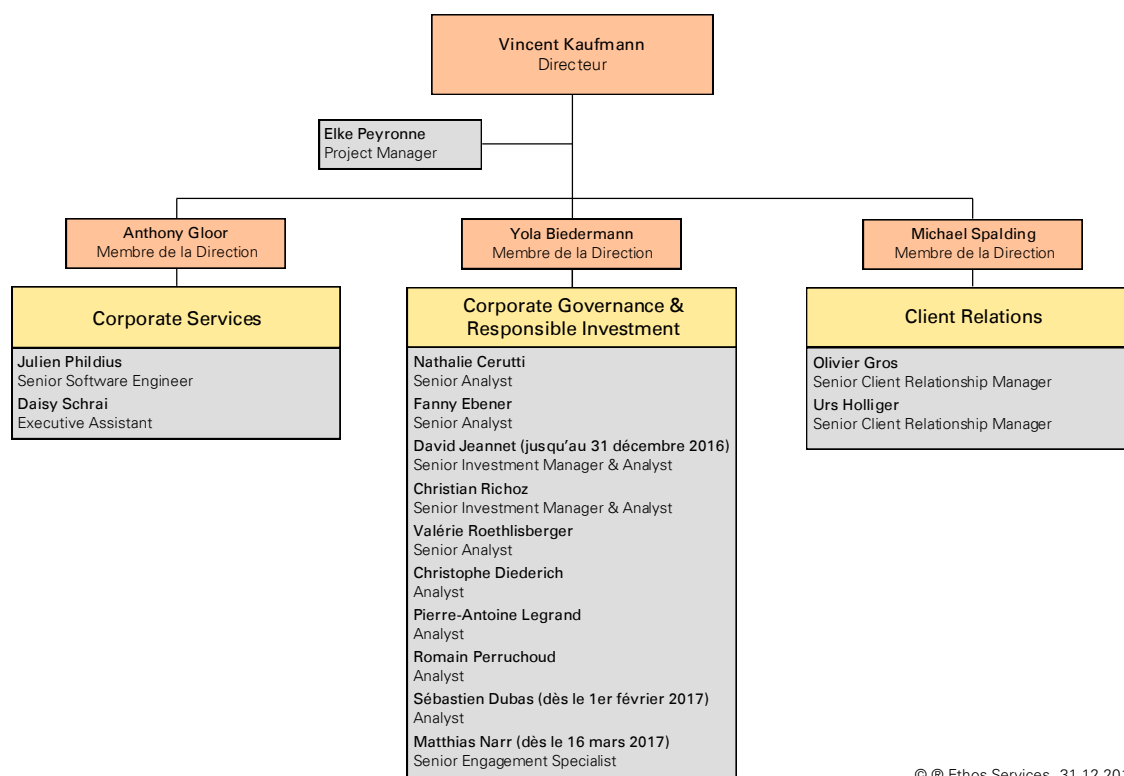
(2) Monika Roth a également reçu CHF 35'725 d'honoraires pour le conseil et la représentation juridique d'Ethos dans le cadre du litige opposant la famille Burkard au conseil d'administration de Sika (voir page 10).

4.5.2 Direction et collaborateurs

Le conseil d'administration fixe l'enveloppe globale des traitements des collaborateurs, ainsi que la rémunération des membres de la direction. Au vu de la stabilité des prix à la consommation, les traitements n'ont pas été indexés au coût de la vie en janvier 2016.

Pour l'exercice 2016, le montant total des traitements versés par Ethos Services s'est élevé à CHF 2'460'624 (-3.3% par rapport à 2015). En fin d'année, l'échelle des traitements (hors stagiaires) appliquait un ratio de 2.0 entre la rémunération du directeur et la moyenne des salaires des autres personnes. Le directeur est la personne la mieux rémunérée. En 2016, il a reçu une rémunération fixe de CHF 252'000.

4.5.3 Organigramme d'Ethos Services au 31.12.2016



© Ethos Services, 31.12.2016

4.6 Participation

Au 31.12.2016 Ethos Services détenait une participation de 16.75% dans le capital de Proxinvest SAS (Paris), société spécialisée dans les services de vote pour les investisseurs. Proxinvest est également le managing partner du réseau de consultants ECGS (Expert Corporate Governance Service) dont Ethos Services est le membre suisse depuis 2005.

La participation dans Proxinvest offre à Ethos Services un accès facilité à la clientèle européenne. Elle est valorisée au bilan d'Ethos Services pour CHF 101'192, ce qui représente 2.02% de la somme des actifs d'Ethos Services.

4.7 Organe de révision

La révision des comptes de la Fondation Ethos, de la société Ethos Services, ainsi que des comptes consolidés est assurée par Deloitte à Genève. L'organe de révision a un mandat annuel.

Pour l'exercice 2016, les honoraires de révision sont élevés à CHF 2'000 pour les comptes de la Fondation Ethos, à CHF 14'000 pour les comptes

d'Ethos Services et à CHF 4'000 pour les comptes consolidés. Deloitte a également assuré le mandat de contrôler le respect par Ethos Services de la « Directive pour la distribution de placements collectifs de capitaux » de la SFAMA.

4.8 Politique d'information

Les différents documents officiels sont disponibles sur www.ethosfund.ch, ainsi que sur demande auprès du secrétariat d'Ethos Services :

Siège

Place de Cornavin 2, Case postale, 1211 Genève 1
T +41(0)22 716 15 55 ; F +41(0)22 716 15 56

Bureau de Zurich

Gessnerallee 32, 8001 Zurich
(jusqu'au 14.2.2017)
Bellerivestrasse 3, 8008 Zurich

(à partir du 15.2.2017)

T +41(0)44 421 41 11; F +41(0)44 421 41 12

5. Responsabilité environnementale et sociale

Ethos Services s'engage à mener l'ensemble de ses activités en prenant en compte sa responsabilité environnementale et sociale.

5.1 Responsabilité environnementale

Conscient que les déplacements de ses collaborateurs constituent une grande part de son impact environnemental, Ethos Services a pris les diverses mesures suivantes :

- Sauf situation exceptionnelle, l'ensemble des déplacements professionnels des collaborateurs en Suisse s'effectue en transports publics.
- Pour tenir compte de l'effet sur le climat des vols en avion indispensables à ses activités, Ethos fait pour chaque vol une contribution à la Fondation MyClimate qui favorise entre autres la promotion des énergies renouvelables.
- Ethos Services rembourse à ses collaborateurs l'abonnement annuel aux transports publics locaux dans le but de les encourager à utiliser les transports publics pour se rendre à leur travail.

Parallèlement, depuis sa création Ethos Services a pris diverses mesures en matière d'écologie de bureau, en particulier :

- L'ensemble des publications se font sur du papier recyclé entièrement à base de vieux papier.
- Tout le courrier envoyé par poste bénéficie du label « pro clima » décerné par la Poste suisse.
- Le Siège de Genève utilise l'énergie électrique « SIG Vitale Vert » afin de contribuer au développement des énergies renouvelables.

5.2 Responsabilité sociale

Ethos Services est spécialement attentif aux conditions de travail de ses collaborateurs. En particulier, la formation continue est activement encouragée. En 2016, des cours d'allemand ont notamment été financés aux collaborateurs romands qui le désiraient. Par ailleurs, Ethos Services a également mandaté l'Institut de santé au travail (IST) pour analyser l'ergonomie des postes de travail des collaborateurs et faire des recommandations d'amélioration.

Dans la mesure du possible, les fournisseurs locaux sont favorisés. Ethos Services ne fait pas de philanthropie, de mécénat ou de sponsoring.

Ethos Services contribue régulièrement à la formation et l'encadrement d'étudiants dans le cadre de recherches menées dans les domaines de spécialisation d'Ethos. Par ailleurs, plusieurs stagiaires sont engagés chaque printemps dans le cadre des analyses liées aux assemblées générales d'actionnaires.

Tous les collaborateurs se sont engagés à respecter les dispositions de la Charte de l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP), ainsi que les Principes de conduite éthique de l'Association of Certified International Investment Analysts (2005).

En 2016, Ethos a établi un Code de conduite qui s'applique à toutes les entités liées à la Fondation Ethos par l'utilisation de la marque « Ethos », en l'occurrence la Fondation Ethos, la société Ethos Services et l'association Ethos Académie. Ce code de conduite repose sur les valeurs précisées dans la Charte d'Ethos, elle-même fondée sur le concept de développement durable. Cela implique une vision à long terme, un respect des plus hauts standards en matière d'éthique des affaires et une attention à l'ensemble des parties prenantes d'Ethos.

5.3 Respect de la Charte de l'Association suisse des Institutions de prévoyance (ASIP)

La Fondation Ethos est signataire de la Charte de l'Association suisse des Institutions de prévoyance (ASIP). Sur mandat du Conseil de fondation d'Ethos, Deloitte a vérifié l'application de la Charte par Ethos et a émis l'attestation ci-dessous.

Deloitte.

Deloitte SA
Rue du Pré-de-la-Bichette 1
1202 Geneva
Switzerland

Phone: +41 (0)58 279 8000
Fax: +41 (0)58 279 8800
www.deloitte.ch

Au Conseil de fondation de
Ethos – Fondation Suisse pour
un développement durable
Place de Cornavin 2
1201 Genève

Genève, 20 mars 2017
FBR/JBG/mab

Respect de la Charte de l'Association Suisse des Institutions de prévoyance

Mesdames, Messieurs,

Pour faire suite à votre demande, nous nous sommes assurés que les principes de la Charte de l'ASIP ont été respectés durant l'exercice 2016 et les mesures en la matière ont été prises et exécutées.

Nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Deloitte SA



Fabien Bryois



Julien Buthod-Garçon

C. ÉTATS FINANCIERS 2016

6. Résultats 2016

6.1 Comptes de la Fondation Ethos

Au cours de l'exercice 2016, la Fondation Ethos a augmenté ses revenus notamment grâce au dividende versé par Ethos Services au titre de l'exercice 2015 ainsi que par l'augmentation du droit d'utilisation de la marque Ethos par Ethos Services (voir 3.4.2 ci-dessus).

Les dépenses de la Fondation Ethos ont également augmenté en raison des frais juridiques liés à l'affaire Sika et les premières charges relatives à l'organisation du 20^{ème} anniversaire de la Fondation Ethos en février 2017. La Fondation Ethos a dégagé une perte de CHF 58'265 (2015 : perte de CHF 152'342). Le total du bilan s'est élevé à CHF 1'410'213 au 31.12.2016 (+0.9% par rapport à l'année précédente).

Répartition du résultat		
Résultat de l'exercice 2016	CHF	-58'265
Report de l'exercice précédent	CHF	91'341
Report sur nouvel exercice	CHF	33'076

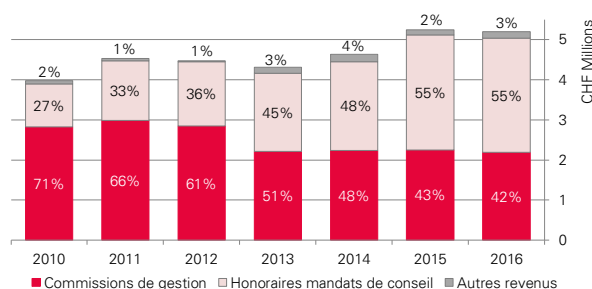
Au 31.12.2016, la réserve légale s'élève à CHF 1'200'000, dont CHF 1'000'000 sont immobilisés dans le capital de la société Ethos Services.

6.2 Comptes d'Ethos Services

En 2016, le chiffre d'affaires d'Ethos Services s'est élevé à CHF 5'170'868 (-1.2%). Les charges d'exploitation ont quant à elles diminué de 1.7% à CHF 4'596'731.

Dans l'ensemble, Ethos Services a dégagé un bénéfice après impôt de CHF 463'609 (+13%). Le bénéfice net 2016 représente un rendement de 10.5% sur les fonds propres moyens 2016.

L'origine et l'évolution des revenus se présentent comme suit :



La décomposition des charges est la suivante :

Décomposition des charges d'exploitation avant impôts		
	2016	2015
Charges de personnel	65.2%	68.0%
Instances	5.6%	4.5%
Consultants	5.4%	4.2%
Frais administratifs	20.8%	21.1%
Amortissements	3.0%	2.1%
Provisions	0.0%	0.3%

La répartition des charges est restée relativement stable par rapport à 2015. La hausse des frais d'instances s'explique par un nombre de séances de conseils plus élevés.

Au 31.12.2016, le total du bilan d'Ethos Services se montait à CHF 5'001'368 (2015 : CHF 4'657'055) dont 87% sous forme de fonds propres. Les fonds propres s'élevaient au 31.12.2016 à CHF 4'429'450 soit une hausse de 5.5% par rapport au 31.12.2015. En tenant compte du report à nouveau de l'exercice 2015 de CHF 328'271, le résultat à disposition au 31.12.2016 s'élève à CHF 791'880.

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale d'Ethos Services du 8.6.2017 le versement d'un dividende de CHF 210 par action, soit un total de CHF 301'560, représentant un taux de distribution de 65% du bénéfice net 2016 d'Ethos Services. Le dividende sera versé par prélèvement de la réserve légale issue d'apport en capital constituée à partir de l'agio résultant de l'augmentation de capital effectuée en 2014.

Il est également proposé d'affecter un montant de CHF 400'000 à la réserve légale.

A) Proposition d'affectation du résultat

Répartition du résultat		
Résultat de l'exercice 2016	CHF	463'609
Report de l'exercice précédent	CHF	328'271
Résultat à disposition	CHF	791'880
Affectation réserve légale	CHF	-400'000
Report sur nouvel exercice	CHF	391'880

B) Distribution de réserve légale issue d'apport en capital

Réserves issues d'apport en capital au 31.12.2016	CHF	1'436'570
Distribution prélevée sur la réserve légale issue d'apport en capital	CHF	-301'560
Total de la réserve légale issue d'apport en capital	CHF	1'135'010

6.3 Comptes consolidés

L'exercice 2016 a dégagé un bénéfice consolidé de CHF 266'044 (+3.4%). La part attribuable à la Fondation Ethos est de CHF 125'282, alors que celle qui revient aux intérêts minoritaires est de CHF 140'762.

La somme de bilan consolidée entre la Fondation Ethos et Ethos Services s'est élevée au 31.12.2016 à CHF 5'296'396 (+5.4%). Les fonds propres consolidés s'élèvent quant à eux à CHF 4'737'526, dont CHF 3'377'453 attribuables à la Fondation Ethos. Le solde de CHF 1'360'073 correspond à la part des fonds propres consolidés attribuable aux intérêts minoritaires.

7. Comptes de la Fondation Ethos

Fondation Ethos – Compte de résultat pour l'exercice 2016

en CHF	2016	2015
Produits d'exploitation		
Droit d'utilisation de la marque Ethos	153'186.00	129'279.00
Dividende d'Ethos Services SA	139'300.00	0.00
Total des produits d'exploitation	292'486.00	129'279.00
Charges d'exploitation		
Organes	(123'366.96)	(113'802.86)
Consultants	(45'938.39)	(24'363.38)
Projets et études	(62'000.00)	(40'000.00)
Frais administratifs	(114'973.55)	(96'946.46)
Total des charges d'exploitation	(346'278.90)	(275'112.70)
Résultat d'exploitation	(53'792.90)	(145'833.70)
Charges et produits financiers		
Autres produits financiers	1'971.57	2'112.79
Charges financières	(922.38)	(595.17)
Total des charges et produits financiers	1'049.19	1'517.62
Résultat avant impôts	(52'743.71)	(144'316.08)
Impôts	(5'521.20)	(8'025.70)
Résultat de la période	(58'264.91)	(152'341.78)
Report de l'exercice précédent	91'340.60	268'682.38
Résultat au bilan	33'075.69	116'340.60

Fondation Ethos – Bilan au 31 décembre 2016

en CHF	Notes	31.12.2016	31.12.2015
Actif			
Liquidités	1	255'081.48	247'695.36
Débiteurs	2	7'084.66	31'580.71
Compte courant Ethos Services SA	3	53'186.00	29'279.00
Actifs de régularisation	4	14'722.80	7'760.00
Actif circulant		330'074.94	316'315.07
Participation et titres à long terme, net	5	1'080'138.52	1'081'123.38
Actif immobilisé		1'080'138.52	1'081'123.38
Total de l'actif		1'410'213.46	1'397'438.45
Passif			
Créanciers		21'068.45	10'247.85
Passifs de régularisation	4	81'069.32	20'850.00
Capitaux étrangers à court terme		102'137.77	31'097.85
Capital de dotation		50'000.00	50'000.00
Réserve légale		1'200'000.00	1'200'000.00
Réserve facultative issue du bénéfice (20e anniversaire)		25'000.00	0.00
Résultat des exercices précédents		91'340.60	268'682.38
Résultat de l'exercice		(58'264.91)	(152'341.78)
Capitaux propres		1'308'075.69	1'366'340.60
Total du passif et capitaux propres		1'410'213.46	1'397'438.45

Fondation Ethos – Flux de trésorerie pour l'exercice 2016

en CHF	2016	2015
Résultat de l'exercice	(58'264.91)	(152'341.78)
Variations non-opérationnelles		
Revenus sur participation	(139'300.00)	0.00
Revenus sur titres	(1'849.16)	(1'801.31)
Variation sans incidence sur les liquidités		
Résultat sur vente de titres	(117.30)	(253.97)
Variation de l'actif circulant net		
Variation des débiteurs	24'496.05	117'133.07
Variation compte courant Ethos Services SA	(23'907.00)	(15'224.00)
Variation des actifs de régularisation	(6'962.80)	(1'344.50)
Variation des créanciers	10'820.60	2'675.47
Variation des passifs de régularisation	60'219.32	(21'730.00)
Flux de fonds provenant de l'activité commerciale	(134'865.20)	(72'887.02)
Acquisition de titres	(158.49)	(264.88)
Cession de titres	1'260.65	1'344.21
Revenus sur participation	139'300.00	0.00
Revenus sur titres	1'849.16	1'801.31
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	142'251.32	2'880.64
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	0.00	0.00
Variation des liquidités	7'386.12	(70'006.38)
Liquidités en début d'exercice	247'695.36	317'701.74
Liquidités en fin d'exercice	255'081.48	247'695.36
Variation des liquidités	7'386.12	(70'006.38)

Fondation Ethos - Annexes aux comptes annuels

Notes générales

- A. Les états financiers sont établis selon le nouveau droit comptable.
Les produits et les charges sont comptabilisés sur la base des prestations et engagements convenus.
-
- B. Le siège de la fondation se situe à Genève.
-
- C. La Fondation atteste que la moyenne annuelle des emplois à plein temps n'est pas supérieure à 10.
-
- D. Aucun événement postérieur à la clôture n'a eu lieu.
-

Notes sur certains postes du bilan et du compte de résultat

1. Les liquidités sont évaluées à leur valeur nominale.
-
2. Les débiteurs sont comptabilisés à leur valeur nominale. Aucun doute n'est comptabilisé, car aucune créance douteuse n'est détectée.
-
3. Le compte courant avec Ethos Services SA correspond à des créances résultant des droits d'utilisation de la marque.
-
4. Les actifs et passifs de régularisation servent à la délimitation périodique du compte de résultat des charges et produits. Ils regroupent les charges payées d'avance et les produits à recevoir d'une part (actif) et les charges à payer et les produits reçus d'avance d'autre part (passif).
-
5. Portefeuille de titres détenus à long terme comptabilisé à la valeur d'acquisition (2016 : CHF 80'138.52 – 2015 : CHF 81'123.38).
Participation et droit de vote dans la société Ethos Services SA (69.64%), dont le but est d'assurer des mandats de gestion et de conseil avec des critères de développement durable, ainsi que des services en matière de gouvernement d'entreprise (CHF 1'000'000). Le siège d'Ethos Services SA se situe à Genève.
Si la valeur des titres et/ou de la participation devait être inférieure à la valeur comptable, une provision pour perte sur titres et/ou participation non réalisée serait comptabilisée.
-



Deloitte SA
Rue du Pré-de-la-Bichette 1
1202 Geneva
Switzerland

Phone: +41 (0)58 279 8000
Fax: +41 (0)58 279 8800
www.deloitte.ch

Rapport de l'organe de révision

Au Conseil de Fondation de
Ethos - Fondation suisse pour un développement durable, Genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Ethos - Fondation suisse pour un développement durable, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie et l'annexe (pages 40 à 43) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

Responsabilité du Conseil de Fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et à l'acte de fondation, incombe au Conseil de Fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de Fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 sont conformes à la loi suisse et à l'acte de fondation.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 83b CC en relation avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de Fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Deloitte SA

Fabien Bryois
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Julien Buthod-Garçon
Expert-réviseur agréé

Genève, le 20 mars 2017
FBR/JBG/mab

Annexe : Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie et annexe)

8. Comptes d'Ethos Services SA

Ethos Services SA – Compte de résultat pour l'exercice 2016

en CHF	Notes	2016	2015
Produits d'exploitation			
Commissions de gestion brutes		2'475'270.49	2'513'917.38
<i>./. Prestations mandats de gestion</i>		<i>(270'499.82)</i>	<i>(260'258.33)</i>
Commissions de gestion nettes		2'204'770.67	2'253'659.05
Honoraires mandats de conseil		2'901'429.20	2'923'028.80
Autres revenus		64'667.66	56'479.26
Total des produits d'exploitation		5'170'867.53	5'233'167.11
Charges d'exploitation			
Charges de personnel		(2'996'351.58)	(3'181'436.80)
Instances		(258'175.94)	(211'742.01)
Consultants		(250'331.79)	(197'706.58)
Frais administratifs	8	(954'408.28)	(986'465.40)
Amortissements	5	(137'463.01)	(100'308.81)
Total des charges d'exploitation		(4'596'730.60)	(4'677'659.60)
Résultat d'exploitation		574'136.93	555'507.51
Charges et produits financiers			
Attribution provision sur participation	4	(1'880.00)	(14'253.99)
Autres charges financières		(2'722.01)	(10'384.72)
Produits financiers		9'941.87	9'598.70
Total des charges et produits financiers		5'339.86	(15'040.01)
Produits hors période			
Produits hors période	7	32'394.90	0.00
Total des produits hors période		32'394.90	0.00
Résultat avant impôts		611'871.69	540'467.50
Impôts de l'exercice	8	(148'262.50)	(130'946.80)
Résultat de la période		463'609.19	409'520.70
Report de l'exercice précédent		328'270.92	143'750.22
Résultat au bilan		791'880.11	553'270.92

Ethos Services SA – Bilan au 31 décembre 2016

en CHF	Notes	31.12.2016	31.12.2015
Actif			
Liquidités	1	2'675'684.28	2'463'080.73
Dépôts en banque	1	951'172.35	950'683.15
Débiteurs	2	583'585.73	548'977.60
Actifs de régularisation	3	366'447.79	403'765.25
Actif circulant		4'576'890.15	4'366'506.73
Dépôts de garantie		38'448.55	21'442.25
Participation et titres à long terme, net	4	101'191.65	103'071.65
Mobilier et installations, net	5	90'972.55	47'828.00
Logiciels informatiques, net	5	193'865.47	118'206.00
Actif immobilisé		424'478.22	290'547.90
Total de l'actif		5'001'368.37	4'657'054.63
Passif			
Créanciers		159'333.12	124'351.95
Compte courant Ethos Fondation	6	53'186.00	29'279.00
Passifs de régularisation	3	359'398.84	305'152.76
Capitaux étrangers à court terme		571'917.96	458'783.71
Capital-actions		1'436'000.00	1'436'000.00
Réserve légale issue d'apport en capital		1'436'570.30	1'669'000.00
Réserve légale issue du bénéfice		740'000.00	540'000.00
Réserve facultative issue du bénéfice (20e anniversaire)		25'000.00	0.00
Résultat des exercices précédents		328'270.92	143'750.22
Résultat de l'exercice		463'609.19	409'520.70
Capitaux propres		4'429'450.41	4'198'270.92
Total du passif et capitaux propres		5'001'368.37	4'657'054.63

Ethos Services SA – Flux de trésorerie pour l'exercice 2016

en CHF	Notes	2016	2015
Résultat de l'exercice		463'609.19	409'520.70
Variations non-opérationnelles			
Revenus sur participation		(8'311.06)	(8'254.75)
Variations sans incidence sur les liquidités			
Variation nette provisions diverses		1'880.00	14'253.99
Produits hors période		(32'394.90)	0.00
Amortissements		137'463.01	100'308.81
Variations de l'actif circulant net			
Variation des débiteurs		(34'608.13)	411'356.95
Variation des actifs de régularisation		37'317.46	(263'287.71)
Variation des créanciers		34'981.17	(16'931.42)
Variation du compte courant Ethos Fondation		23'907.00	15'224.00
Variation des passifs de régularisation		54'246.08	34'014.10
Flux de fonds provenant de l'activité commerciale		678'089.82	696'204.67
Variation des dépôts de garantie		(17'006.30)	(5.55)
Revenu sur participation		8'311.06	8'254.75
Acquisitions immobilisations corporelles et incorporelles		(256'267.03)	(150'944.83)
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement		(264'962.27)	(142'695.63)
Distribution de la réserve légale issue d'apport en capital		(200'034.80)	0.00
Flux de fonds provenant de l'activité de financement		(200'034.80)	0.00
Variation de la trésorerie		213'092.75	553'509.04
Liquidités et dépôts en banque en début d'exercice	9	3'413'763.88	2'860'254.84
Liquidités et dépôts en banque en fin d'exercice	9	3'626'856.63	3'413'763.88
Variation de la trésorerie	9	213'092.75	553'509.04

Ethos Services SA – Annexes aux comptes annuels

Notes générales

-
- A. Les états financiers sont établis selon le nouveau droit comptable.
Les produits et les charges sont comptabilisés sur la base des prestations et engagements convenus.
-
- B. Le siège de la société se situe à Genève. Elle a également un bureau de représentation à Zurich.
-
- C. La société atteste que la moyenne annuelle des emplois à plein temps est supérieure à 10 et est inférieure à 50.
-
- D. Crédit-bail
- Engagement pour leasing photocopieuses : CHF 28'210 (2015 : CHF 39'130).
- Engagement pour le bail à loyer qui arrivera à échéance le 30.09.2018 : CHF 160'104 (2015 : CHF 274'464). Le contrat peut être résilié de manière anticipée avec un préavis minimum de 2 mois pour la fin d'un mois. La condition de la libération de l'engagement consiste en la présentation d'un locataire solvable qui reprendrait le bail aux mêmes conditions.
-
- E. Dette en faveur d'institution de prévoyance 2016 : CHF 35'068 (2015 : CHF 30'100).
-
- F. Cautionnement, obligation de garantie
- Ethos Services SA a accordé des garanties bancaires pour loyer de CHF 38'449 (2015 : CHF 21'000).
-
- G. Aucun événement postérieur à la clôture n'a eu lieu.
-

Notes sur certains postes du bilan, compte de résultat et flux de trésorerie

-
1. Les liquidités et les dépôts en banque sont évalués à leur valeur nominale. Les liquidités libellées en monnaies étrangères sont converties au cours de l'Administration fédérale des contributions au 31 décembre.
-
2. Les débiteurs sont comptabilisés à leur valeur nominale. Aucun doute n'est comptabilisé, car aucune créance douteuse n'est détectée.
-
3. Les actifs et passifs de régularisation servent à la délimitation périodique du compte de résultat des charges et produits. Ils regroupent les charges payées d'avance et les produits à recevoir d'une part (actif) et les charges à payer et les produits reçus d'avance d'autre part (passif).
-
4. Participations à hauteur de 16.745% du capital-actions de la société Proxinvest SAS (Paris), société active en France dans le même domaine qu'Ethos (2015 : 16.745%).
La participation est comptabilisée à la valeur d'acquisition sous déduction d'une provision correspondante à la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur des fonds propres de Proxinvest SAS, si celle-ci est inférieure.
-
5. Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition et présentées à leur valeur nette d'amortissements au bilan.
Les immobilisations corporelles et incorporelles sont amorties selon la méthode indirecte linéaire sur une durée de 4 ans. Les immobilisations sont amorties dès l'utilisation effective du bien.
-
6. Le compte courant actionnaire correspond à des créances résultant de prestations de services et n'est pas rémunéré.
-
7. Les produits hors période correspondent au reclassement dans la réserve légale issue d'apport en capital des charges comptabilisées en 2014 relatives au droit de timbre sur l'augmentation du capital qui a eu lieu en 2014, ainsi que les frais de notaire liés à cette augmentation. Ce reclassement fait suite aux instructions données par l'Administration fédérale des contributions.
-
8. La taxe professionnelle communale, ainsi que la taxe pour le tourisme, d'un total de CHF 19'820 (2015 : CHF 24'890) ont été reclassifiées des impôts aux frais administratifs.
Les chiffres de l'année précédente ont également été modifiés pour permettre une meilleure comparaison.
-
9. La variation des liquidités indiquée dans le tableau de flux de trésorerie comprend les liquidités, ainsi que les dépôts en banque.
-

Ethos Services SA – Proposition pour l'utilisation du résultat

en CHF	2016	2015
Résultat de l'exercice	463'609.19	409'520.70
Report de l'exercice précédent	328'270.92	143'750.22
Résultat résultant au bilan	791'880.11	553'270.92
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	400'000.00	200'000.00
Attribution à la réserve 20e anniversaire	0.00	25'000.00
Report du solde sur le nouvel exercice	391'880.11	328'270.92
Résultat au bilan	791'880.11	553'270.92

Ethos Services SA – Proposition de distribution de dividende à partir des réserves légales issues d'apport en capital

en CHF	2016
Réserves légales issues d'apport en capital au 31.12.2016	1'436'570.30
Distribution prélevée sur les réserves légales issues d'apport en capital	(301'560.00)
Total des réserves légales issues d'apport en capital après distribution	1'135'010.30



Deloitte SA
Rue du Pré-de-la-Bichette 1
1202 Geneva
Switzerland

Phone: +41 (0)58 279 8000
Fax: +41 (0)58 279 8800
www.deloitte.ch

Rapport de l'organe de révision

A l'Assemblée générale de
Ethos Services SA, Genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Ethos Services SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie et l'annexe (pages 45 à 49) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives. Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance. Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration. En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Deloitte SA


Fabien Bryois
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable


Julien Buthod-Garçon
Expert-réviseur agréé

Genève, le 20 mars 2017
FBR/JBG/mab

Annexes : - Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie et annexe)
- Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

9. Comptes consolidés

Ethos consolidé – Compte de résultat pour l'exercice 2016

en CHF	Notes	2016	2015
Produits d'exploitation			
Commissions de gestion brutes		2'475'270.49	2'513'917.38
<i>./. Prestations mandats de gestion</i>		<i>(270'499.82)</i>	<i>(260'258.33)</i>
Commissions de gestion nettes		2'204'770.67	2'253'659.05
Honoraires mandats de conseil		2'839'429.20	2'883'028.80
Autres revenus		27'667.66	32'479.26
Total des produits d'exploitation		5'071'867.53	5'169'167.11
Charges d'exploitation			
Charges de personnel		(2'996'351.58)	(3'181'436.80)
Organes		(381'542.90)	(325'544.87)
Consultants		(296'270.18)	(222'069.96)
Frais administratifs	7	(879'195.83)	(930'132.86)
Amortissements		(137'463.01)	(100'308.81)
Total des charges d'exploitation		(4'690'823.50)	(4'759'493.30)
Résultat d'exploitation		381'044.03	409'673.81
Charges et produits financiers			
Attribution provision sur participation		(1'880.00)	(14'253.99)
Autres charges financières		(3'644.39)	(10'979.89)
Produits financiers		11'913.44	11'711.49
Total des charges et produits financiers		6'389.05	(13'522.39)
Produits hors période			
Produits hors période	6	32'394.90	0.00
Total des produits hors période		32'394.90	0.00
Résultat avant impôts		419'827.98	396'151.42
Impôts	7	(153'783.70)	(138'972.50)
Résultat de l'exercice		266'044.28	257'178.92
Dont part attribuable aux intérêts minoritaires		(140'761.56)	(124'339.15)
Résultat de l'exercice attribuable à la Fondation		125'282.72	132'839.77

Ethos consolidé – Bilan au 31 décembre 2016

en CHF	Notes	31.12.2016	31.12.2015
Actif			
Liquidités	1	2'930'765.76	2'710'776.09
Dépôts en banque	1	951'172.35	950'683.15
Débiteurs	2	590'670.39	580'558.31
Actifs de régularisation	3	319'170.59	411'525.25
Actif circulant		4'791'779.09	4'653'542.80
Dépôt de garantie		38'448.55	21'442.25
Mobilier et installations, net	5	90'972.55	47'828.00
Participation et titres à long terme, net	4	181'330.17	184'195.03
Logiciels informatiques, net	5	193'865.47	118'206.00
Actif immobilisé		504'616.74	371'671.28
Total de l'actif		5'296'395.83	5'025'214.08
Passif			
Créanciers		180'401.57	134'599.80
Passifs de régularisation	3	378'468.16	326'002.76
Capitaux étrangers à court terme		558'869.73	460'602.56
Capital de dotation		50'000.00	50'000.00
Bénéfices cumulés et autres réserves		3'327'452.75	3'224'729.84
Capitaux propres attribuables à la fondation		3'377'452.75	3'274'729.84
Intérêts minoritaires		1'360'073.35	1'289'881.68
Capitaux propres		4'737'526.10	4'564'611.52
Total du passif et capitaux propres		5'296'395.83	5'025'214.08

Ethos consolidé – Flux de trésorerie pour l'exercice 2016

en CHF	2016	2015
Résultat de l'exercice	266'044.28	257'178.92
Variations non-opérationnelles		
Revenus sur participation	(8'311.06)	(8'254.75)
Revenus sur titres	(1'895.77)	(1'801.31)
Variations sans incidence sur les liquidités		
Variation nette provisions diverses	1'880.00	14'253.99
Résultat sur vente de titres	(117.30)	(253.97)
Produits hors période	(32'394.90)	0.00
Amortissements	137'463.01	100'308.81
Variation de l'actif circulant net		
Variation des débiteurs	(10'112.08)	528'490.02
Variation actifs de régularisation	92'354.66	(264'632.21)
Variation créanciers	45'801.77	(14'255.95)
Variation passifs de régularisation	52'465.40	12'284.10
Flux de fonds provenant de l'activité commerciale	543'178.01	623'317.65
Variation des dépôts de garantie	(17'006.30)	(5.55)
Revenus sur participation	8'311.06	8'254.75
Acquisition immobilisations corporelles et incorporelles	(256'267.03)	(150'944.83)
Acquisition de titres	(158.49)	(264.88)
Cession de titres	1'260.65	1'344.21
Revenus sur titres	1'895.77	1'801.31
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	(261'964.34)	(139'814.99)
Distribution de la réserve légale issue d'apport en capital aux intérêts minoritaires	(60'734.80)	0.00
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	(60'734.80)	0.00
Variation de la trésorerie	220'478.87	483'502.66
Liquidités et dépôts en banque en début d'exercice	3'661'459.24	3'177'956.58
Liquidités et dépôts en banque en fin d'exercice	3'881'938.11	3'661'459.24
Variation de la trésorerie	220'478.87	483'502.66

Ethos consolidé – Annexes aux comptes consolidés

Notes générales

-
- A. Les états financiers consolidés sont établis selon le nouveau droit comptable.
Les produits et les charges sont comptabilisés sur la base des prestations et engagements convenus.
-
- B. Principe et périmètre de consolidation : Le périmètre de consolidation comprend la participation dans la société Ethos Services SA, Genève, au capital-actions de CHF 1'436'000, créée le 16 juin 2000, détenue à 69.64% par Ethos - Fondation suisse pour un développement durable et dont le but est d'assurer des mandats de gestion et de conseil dans le domaine des investissements socialement responsables. Ethos - Fondation suisse pour un développement durable ne détient pas d'autres participations qui pourraient être consolidées. La méthode de consolidation retenue pour la présentation des comptes consolidés d'Ethos - Fondation suisse pour un développement durable est la méthode d'intégration globale.
-
- C. Le siège du groupe Ethos se situe à Genève. Il a également un bureau de représentation à Zurich.
-
- D. Le groupe Ethos atteste que la moyenne annuelle des emplois à plein temps est supérieure à 10 et inférieure à 50.
-
- E. Crédit-bail
- Engagement pour leasing photocopieuses : CHF 28'210 (2015 : CHF 39'130).
- Engagement pour le bail à loyer qui arrivera à échéance le 30.09.2018 : CHF 160'104 (2015 : CHF 274'464). Le contrat peut être résilié de manière anticipée avec un préavis minimum de 2 mois pour la fin d'un mois. La condition de la libération de l'engagement consiste en la présentation d'un locataire solvable qui reprendrait le bail aux mêmes conditions.
-
- F. Dette en faveur d'institution de prévoyance 2016 : CHF 35'068 (2015 : CHF 30'100).
-
- G. Cautionnement, obligation de garantie
- Ethos Services SA a accordé des garanties bancaires pour loyer de CHF 38'449 (2015 : CHF 21'000).
-
- H. La variation des liquidités indiquées dans le tableau de flux de trésorerie comprend les liquidités, ainsi que les placements en banque à terme.
-
- I. Aucun événement postérieur à la clôture n'a eu lieu.
-

Notes sur certains postes du bilan et du compte de résultat

-
1. Les liquidités et les dépôts en banque sont évalués à leur valeur nominale. Les liquidités libellées en monnaies étrangères sont converties au cours de l'Administration fédérale des contributions au 31 décembre.
-
2. Les débiteurs sont comptabilisés à leur valeur nominale. Aucun doute n'est comptabilisé, car aucune créance douteuse n'est détectée.
-
3. Les actifs et passifs de régularisation servent à la délimitation périodique du compte de résultat des charges et produits. Ils regroupent les charges payées d'avance et les produits à recevoir d'une part (actif) et les charges à payer et les produits reçus d'avance d'autre part (passif.)
-
4. Participation à hauteur de 16.745% du capital action de la société Proxinvest SAS (Paris), société active en France dans le même domaine qu'Ethos (2015 : 16.745%).
La participation est comptabilisée à la valeur d'acquisition sous déduction d'une provision correspondante à la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur des fonds propres de Proxinvest SAS, si celle-ci est inférieure.
-
5. Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition et présentées à leur valeur nette d'amortissements au bilan.
Les immobilisations corporelles et incorporelles sont amorties selon la méthode indirecte linéaire sur une durée de 4 ans. Les immobilisations sont amorties dès l'utilisation effective du bien.
-
6. Les produits hors période correspondent au reclassement dans la réserve légale issue d'apport en capital des charges comptabilisées en 2014 relatives au droit de timbre sur les deux augmentations du capital qui ont eu lieu en 2014, ainsi que les frais de notaire liés à ces augmentations. Ce reclassement fait suite aux instructions données par l'Administration fédérale des contributions.
-
7. La taxe professionnelle communale, ainsi que la taxe pour le tourisme, d'un total de CHF 19'820 (2015 : CHF 24'890) ont été reclassifiées des impôts aux frais administratifs.
Les chiffres de l'année précédente ont également été modifiés pour permettre une meilleure comparaison.
-

Ethos consolidé – Rapport de l'organe de révision



Deloitte SA
Rue du Pré-de-la-Bichette 1
1202 Geneva
Switzerland

Phone: +41 (0)58 279 8000
Fax: +41 (0)58 279 8800
www.deloitte.ch

Rapport de l'organe de révision

Au Conseil de Fondation de
Ethos - Fondation suisse pour un développement durable, Genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés ci-joints de Ethos - Fondation suisse pour un développement durable, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie et l'annexe (pages 51 à 54) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

Responsabilité du Conseil de Fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux dispositions légales et à l'acte de Fondation, incombe au Conseil de Fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de Fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 83b CC en relation avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 83b al. 3 CC en relation avec l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de Fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Deloitte SA



Fabien Bryois
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Julien Buthod-Garçon
Expert-réviseur agréé

Genève, le 20 mars 2017
FBR/JBG/mab

Annexe : Comptes consolidés (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie et annexe)



Ethos

Place de Cornavin 2
Case postale
1211 Genève 1
Suisse

T + 41 (0)22 716 15 55
F + 41 (0)22 716 15 56

Bureau de Zurich

Bellerivestrasse 3
8008 Zurich
Suisse

T + 41 (0)44 421 41 11
F + 41 (0)44 421 41 12

info@ethosfund.ch
www.ethosfund.ch
